



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Association of
Former UNESCO
Staff Members

Association des
anciens fonctionnaires
de l'UNESCO

Lien Link

numéro
number **129**
2017



JULIO CORTÁZAR

Le PATRIMOINE culturel immatériel

The World, Complexity and UNESCO

MSH International

La FONCTION PUBLIQUE internationale

LES CHRÉTIENS du Proche-Orient

DOSSIER

**Combattre la radicalisation et l'extrémisme violent
sur internet**

ASSOCIATION DES ANCIENS FONCTIONNAIRES DE L'UNESCO
ASSOCIATION OF FORMER UNESCO STAFF MEMBERS

Accueil

	De 10h30 à 12h30	De 15h à 17h
Lundi	■ Sur rendez-vous uniquement	■ Activités culturelles et loisirs : Josette Erfan
Mardi	■ Sur rendez-vous uniquement	■ Pensions et fiscalité / CAM et assurances complémentaires : Yolaine Nouguier ■ Périodique <i>Lien</i> : Monique Couratier*
Mercredi	■ Sur rendez-vous uniquement	■ Club de l'Amitié : Dina Zeidan
Jeudi	■ Activités culturelles et loisirs : Josette Erfan	■ Pensions et fiscalité / CAM et assurances complémentaires / Questions sociales et Fonds de solidarité / : Josiane Taillefer ■ Périodique <i>Lien</i> : Monique Couratier*
Vendredi	■ Permanence du Président : Georges Kutukdjian*	■ Permanence du Président : Georges Kutukdjian*

* Il est préférable de prendre rendez-vous par téléphone au **01 45 68 46 55/53**

Reception

	From 10.30 am to 12.30 am	From 3 pm to 5 pm
Monday	■ Only on appointment	■ Cultural and Leisure Activities: Josette Erfan
Tuesday	■ Only on appointment	■ Pensions & Taxation MBF & complementary insurances: Yolaine Nouguier ■ Periodical <i>Link</i> : Monique Couratier*
Wednesday	■ Only on appointment	■ Club de l'Amitié: Dina Zeidan
Thursday	■ Cultural and Leisure Activities : Josette Erfan	■ Pensions & Taxation / MBF & complementary insurances / Social Questions and Solidarity Fund: Josiane Taillefer ■ Periodical <i>Link</i> : Monique Couratier*
Friday	■ President on duty: Georges Kutukdjian*	■ President on duty: Georges Kutukdjian*

* It is advisable to make an appointment by calling **01 45 68 46 55/53**

LIEN/LINK

Directeur de la publication : Georges Kutukdjian, Président AAFU/AFUS

Rédactrice en chef : Monique Couratier

Secrétariat de la rédaction et mise en page : Agnès van den Herreweghe

Conception graphique et iconographie : Ivette Fabbri

Comité de rédaction

Frances Albernaz, Christine Bruyère, Maha Bulos, Doudou Diène, Josette Erfan,

Neda Ferrier, Patrick Gallaud, Malcolm Hadley, Ali Kazancigil,

Elizabeth Khawajkie, Laurent Lévi-Strauss, Jacques Richardon,

Françoise Rivière, Mouna Samman, Wolfgang Vollmann

Bureau 6 bis 2.04 – UNESCO – 1 rue Miollis – 75732 Paris Cedex 15 – France

Tél : 01 45 68 46 53/55 – e-mail : afus@unesco.org – www.afus-unesco.org/

Photo de couverture : *Diane chasserresse*. Mosaïque romaine dans le style fleuri d'El Djem (antique cité de Thysdrus), fin du 2^e siècle après J.-C. Donation de la Tunisie. (voir page 20).

© All rights reserved. © Photo: Unesco/D. Roger

La chronique du Président / A Word from the President

L'UNESCO hier et aujourd'hui / UNESCO Past and Present

Figures de l'UNESCO	
■ Traduire l'ineffable : le métier de Julio Cortázar, <i>Frances Albernaz</i>	5
Focus	
■ Heurs et malheurs d'une belle idée : la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, <i>Cécile Duvelle</i>	7
Décryptages	
■ The World, Complexity and UNESCO, <i>Walter Ederlen & Jacques Richardson</i>	9
Empreintes	
■ Les Nations Unies sur le terrain, <i>Jorge Ivan Espinal</i>	11
Dossier	
■ Combattre la radicalisation et l'extrémisme violent sur Internet, <i>Chafika Haddad, François-Bernard Huyghe, Boyan Radoykov</i>	12
Diagonales	
■ Francesco Lotoro. À la recherche de la musique concentrationnaire, <i>Patrick Gallaud</i>	19
UNESCO Treasures	
■ Diana Huntress : the Virgin Goddess, <i>Maha Bulos</i>	20

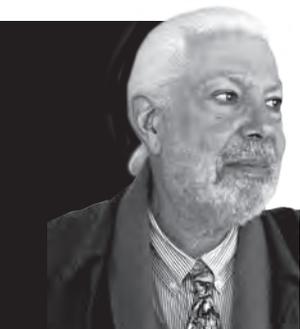
Le Forum des membres / Members' Forum

Kaléidoscope	
■ Work, Sea and Sun...and Whisky, <i>Sheldon Shaffer</i>	21
■ Billets d'humeur	22
Deal with the Dealer, <i>Gail Archibald</i> Syrie : supplique au nouveau Secrétaire général de l'ONU, <i>Nikita Dergatcheff</i>	
Nos auteurs	
■ Tintin au pays du structuralisme, <i>Georges Kutukdjian</i>	23
Paroles de femmes	
■ Herta Müller ou des mots contre l'oubli, <i>Wolfgang Vollmann</i>	24
Santé et société	
■ Changement de prestataire de service de la CAM, <i>Christine Bruyère</i>	25
■ Impôt sur le revenu en France, <i>Yolaine Nouguier</i>	26
Carnet	
In memoriam	
■ Arthur Z'ahidi Ngoma, <i>André Lokisso</i>	28

L'AAFU et les Associations sœurs / AFUS & Sister Associations

Ensemble	
■ Déjeuner de fin d'année	29
■ Les chemins de la paix en images	30
Club Mémoire et Avenir	
■ Indépendance de la Fonction publique internationale, <i>Yves Courrier & Alexander Schischlik</i>	32
Club de l'amitié	
■ Les Chrétiens du Proche-Orient (par Christian Lochon), <i>Monique Couratier</i>	35

Courrier des lecteurs



La chronique du Président

The President's Column

Les chemins de la paix

Le 16 janvier 2017, l'AAFU a eu l'honneur et le bonheur de rendre hommage, en coopération avec Alamo Consultants, éditeur de Dominique Roger, au talent de notre ancienne collègue photographe. La Conférence prononcée par Federico Mayor, Directeur général de l'UNESCO de 1987 à 1999, en faveur de la culture de la paix a réuni plus de 250 personnes venues entendre leur message commun, car l'une donnait à réfléchir par l'image et l'autre à penser par le mot.

« *Il n'y a guère de plus beau cadeau que celui qui consiste à transmettre une passion qui nous anime, et à enseigner ce que l'on a appris* », peut-on lire dans la préface de l'ouvrage de Dominique Roger *Un chemin vers la paix*¹, dont les photographies ont été exposées dans la salle des actes. Témoin pendant trente ans des conflits et des souffrances dans le monde, Dominique Roger a su ajouter à la beauté des visages la quête de la reconnaissance de l'égalité entre tous les humains, la force de ses convictions humanistes, son empathie pour les autres : « *Ces autres, devenus 'mes autres', tout sauf des étrangers* », son humilité : « *Du petit Africain au doigt levé, de la petite Iranienne plongée dans son livre au vieil Équatorien ridé, c'est moi qui ai le plus appris, appris à me débarrasser des a priori, des réticences.* »

En effet, à quoi bon « voir » et savoir s'il n'y a pas restitution ? À qui bon penser s'il n'y a pas transmission ? Comme l'affirmait Spinoza en la reliant à la bienveillance et à la justice : « *La paix n'est pas absence de guerre* » ; elle est indissolublement liée, comme nous en ont fourni la preuve le 20^e siècle et les guerres contemporaines, au respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, de la justice sociale et de la solidarité internationale.

« *Oser savoir* » précisa le Directeur général. Le savoir est devenu une composante essentielle de la paix, car la science et ses applications sont à la source des transformations de nos sociétés, et la séquestration du savoir – aussi grave que la séquestration des richesses – crée des inégalités intolérables dans le monde et au sein des pays. Il faut donc restituer le savoir à l'ensemble de la société, car tous les citoyens ont porté, ont financé les recherches et les innovations. Et c'est l'objectif de l'UNESCO de le transmettre en facilitant « la libre circulation des idées par le mot et par l'image », comme le lui prescrit son Acte constitutif.

L'Article 1^{er} de l'Acte constitutif place la paix comme chemin, parcours, trajet au cœur de l'action

1. *Un chemin vers la paix*, Paris, Alamo Consultants, 2016. (Préface d'Irina Bokova, postface de Federico Mayor). En vente à la Librairie de l'UNESCO (35 euros).

The Paths of Peace

On 16 January 2017, AFUS, in cooperation with her editor, Alamo Consultants, had the honour and the privilege to pay tribute to the talent of Dominique Roger (our former colleague and UNESCO photographer). On that occasion, a Conference presented by Federico Mayor (UNESCO Director-General from 1987 to 1999) on Culture of Peace, brought together some 250 participants to listen to the common message of providing thought through images as well as thought through the word.

“*There is no greater gift than that which conveys the passion which drives us, as well as sharing what we have learnt*” one reads in the preface of *Les chemins de la paix*¹, a book of photos that were exposed in UNESCO's “Salle des Actes”. As a witness over 30 years of the conflict and suffering in the world, Dominique Roger knew how to enhance the beauty of faces in her quest for the recognition of equality between all human beings, as well as the force of her humanistic convictions and empathy for others. “*These others, who have become 'my others', anything but strangers*”, her humility for “*the little African with his finger, the little Iranian buried in her book*” to the “*old wrinkled Equatorian*” – *I am the one who has learnt the most, and have overcome my prejudices and reservations*”.

Indeed what is the point of “being able to see” and “to know” if there is no restitution? What is the point of thought if there is no transmission? As confirmed by Spinoza when linking goodwill to justice: “*Peace does not mean the absence of wars*”; it is inextricably linked, as has been proved during the 20th century and modern-day wars, in respect of human rights and fundamental liberties, social justice and international solidarity.

“*Be brave enough to dare*” indicated the Director-General. Knowledge has become an essential component of peace, since science and its applications are the source of transformations within society, and the sequestration of knowledge – which is as grave as the sequestration of wealth – creates intolerable inequality in the world and within countries. It is therefore essential to reestablish knowledge to society as a whole, since all citizens have contributed to or funded research and innovations. It is the objective of UNESCO to pass on this by facilitating “the free flow of ideas by both word and image”, as foreseen by its Constitution.

Article I of the Constitution places peace as the path, course and journey as the core of UNESCO's

1. *Un chemin vers la paix*, Paris, Alamo Consultants, 2016 (preface by Irina Bokova, postscript by Federico Mayor). On sale at the UNESCO Bookshop (35 euros).

de l'UNESCO. Il n'y a pas de paix sans éducation, sans partage scientifique, sans appréciation et respect mutuels des cultures, sans liberté de pensée et d'information. La paix n'est jamais acquise définitivement, il faut toujours la conquérir. Elle ne peut être qu'une réalisation de chacun et de tous ensemble.

« Agissez ! Demain il sera trop tard », s'exclama avec vigueur Federico Mayor, « On sait que l'Arctique est en train de disparaître ». Les problèmes d'environnement pourraient devenir une source de conflits dans les prochaines années. Les migrations dues au changement climatique pourraient s'amorcer dès 2025 ! « Nous sommes résolument installés dans l'anthropocène »², période actuelle où l'être humain exerce une influence majeure sur la biosphère et l'humanité tout entière avec la capacité de transformer durablement l'environnement, dans certains cas de manière irréversible, notamment le climat. Certes, des scientifiques font des réserves sur l'étendue du phénomène, mais les politiques qui feignent d'ignorer l'enchaînement des causes, pourtant démontré scientifiquement, devraient être imputables de leur passivité, et en répondre devant les générations futures. Devant l'ampleur du problème et son extension mondiale, nous devrions tous en tant que « citoyens du monde » nous saisir démocratiquement de ces questions. Pourquoi laisser des sommets de G-6, G-7, G-8, G-20 décider des affaires du monde en troquant des intérêts économiques contre des silences politiques, s'est interrogé Federico Mayor.

En nous incitant à rester debout dans la tempête, il a conclu sa conférence en nous léguant un éblouissant précepte, dont lui seul a le secret : « *Savoir oser !* »

Structure de gouvernance de la Caisse d'assurance maladie (CAM)

Le Tribunal administratif de l'Organisation internationale du travail (TAOIT)³ s'est prononcé le 8/2/2017 sur des recours formés par des retraité(e)s contre les modifications introduites dans les organes de décision de la CAM.

Selon les requérant(e)s, l'Assemblée générale extraordinaire des participants, convoquée par le Secrétariat le 4/9/2013, n'avait pas donné son accord aux modifications, prévu pourtant par le Règlement de la CAM (remplacement du Conseil de gestion par un Comité consultatif ; remplacement de l'Assemblée générale des participants par une Réunion générale.

2. Ce terme de chronologie géologique désigne une période pendant laquelle les activités humaines ont un impact global et significatif sur l'écosystème terrestre.
3. Le TAOIT est le tribunal reconnu par l'UNESCO pour les recours contre des décisions administratives, à l'exception de ceux sur les pensions, qui sont jugés par le Tribunal administratif des Nations Unies (TANU).

action... There is no peace without education, without scientific sharing, without appreciation or mutual respect of cultures, without freedom of thought and information. Peace is never acquired permanently, it is always necessary to conquer it again. This can only be accomplished through the efforts of each and all of us together.

“Take action – tomorrow will be too late” exclaimed with vigor Federico Mayor, “We know that the Arctic is disappearing”. Environment issues could become a source of conflict in the coming years. Migrations due to climatic changes could prime up by 2025. “We are firmly anchored in anthropocene”² – the period where the human being can exercise a major influence on the biosphere and humanity with the capacity to transform sustainably the environment, in some cases irreversibly, particularly concerning the climate. It is true that the scientists have reservations concerning the extent of this phenomenon, but the politicians, who pretend to ignore the sequence of events, even when proved scientifically, should be held accountable for their passivity and be held responsible for future generations. Confronted with the magnitude of the problem and its expansion at the world level, we should all as “citizens of the world” confront democratically these questions. Why leave world decisions to the G-6, G-7, G-8 and G-20 summits that trade economic interests against political silence, enquired Federico Mayor.

By inciting us to stand firm in the storm, he concluded the conference by entrusting us with the dazzling precept of which only he has the secret “*be brave enough to dare!*”

Structure of the Management of the Medical Benefits Fund (MBF)

The International Labour Organisation's Administrative Tribunal (ILOAT)³ issued its judgements on 8 February 2017 concerning the appeals formulated by retirees against changes to the MBF governance structure.

According to the claimants, the Extraordinary Session of the General Assembly, convened by the Secretariat on 4 September 2013, had not agreed to the proposed changes (i.e. replacement of the Management Committee by a Consultative Committee and replacement of the General Assembly by a General Meeting).

By its decision N°3760, ILOAT rejected the proposed request by the former staff member (which

2. This term of geological chronology indicates a period during which human activity has a global and significant impact on the terrestrial ecosystem.
3. ILOAT is a tribunal recognized by UNESCO for appeals against administrative decisions, except in relation to pensions, which are handled by the UN Administrative Tribunal (UNAT).

Par son jugement N°3760, le TAOIT rejette la requête formée par une ex-fonctionnaire (avec une centaine de demandes associées) qui attaque la résolution de la Conférence générale (2013) modifiant le Règlement de la CAM, comme proposé par la Directrice générale. Il est dit que les ex-fonctionnaires peuvent contester des décisions de portée générale à condition qu'ils aient un intérêt à agir. Or la résolution ne comportait pas un dommage pour les ex-fonctionnaires.

Par son jugement N°3761, le TAOIT considère que les 2 requérants (et les 36 demandes associées) sont justifiées dans leur demande d'annulation de la circulaire N°AC/HR/43. Il annule donc la décision de la Directrice générale de modifier la structure de gouvernance de la CAM, les ex-fonctionnaires subissant un dommage (la suppression du Conseil de gestion leur ôte la possibilité de participer aux prises de décision). L'Assemblée générale approuvait les comptes de la CAM, formulait des résolutions à l'attention de la Directrice générale, etc., tandis que la Réunion générale devenait une instance d'information, avec la seule capacité d'adresser des demandes au Comité consultatif. Tout en approuvant la modification de la structure de la gouvernance de la CAM, la résolution 37C/85 du 19/11/2013 ne précisait pas une date d'application, rien n'empêchait le Secrétariat de convoquer la reprise des travaux de l'Assemblée générale extraordinaire pour examiner des modifications du Règlement.

Le jugement N°3762 examine le recours introduit par 2 membres du Conseil de gestion (et 36 demandes associées) qui attaque la circulaire N°AC/HR/73 du 3/11/2014. Celle-ci invitait les participants à la CAM à faire acte de candidature au Comité consultatif. La circulaire N°AC/HR/43 étant illégale, la N°73 est de ce fait jugée nulle et non avenue (5000 euros sont accordés aux 2 requérants qui siégeaient au Conseil de gestion et 500 euros pour les dépens, mais le recours formé par les demandeurs d'interventions est rejeté).

Ces jugements posent question : le Comité consultatif de la CAM peut-il siéger alors que son existence est jugée illégale ? Le Conseil de gestion pourrait-il se réunir alors que le mandat de ses membres est échu depuis 2013 ? Comment des décisions pourront-elles être prises en dehors d'un Conseil de gestion qui devrait les avaliser ou d'un Comité consultatif qui devrait exprimer sa position ? Le plus sage ne serait-il pas de convoquer une reprise de l'Assemblée générale extraordinaire dont les travaux ont été interrompus le 4/9/2013 ? Comment trancher ce nœud gordien ?

had been sponsored by some one hundred associates) contesting the General Conference Resolution (2013) to modify the Rules of the MBF, as had been proposed by the Director-General. It is understood that former staff members can contest decisions of a general nature on the condition that they provide a motive to take action. In fact this resolution did not itself cause harm to former staff members.

By its decision N°3761, ILOAT considered that the two claimants (as well as those of the 36 associates) were justified in requesting cancellation of circular N°AC/HR/43. The Tribunal therefore cancelled the Director-General's decision to modify the MBF governance structure in view of the prejudice suffered by former staff members (i.e. suppression of the Management Committee had removed their possibility of participating in the decision-making process). The General Assembly approved the MBF accounts, formulated resolutions for the Director-General, etc., whereas the General Meeting would be only an information forum, with only the power to deal with requests to the Consultative Committee. Although approving the changes in the governing structure of the MBF, Resolution 37C/85 of 19 November 2013 did not indicate the date of its application, thereby permitting the Secretariat to convene the Extraordinary General Assembly with a view to continuing its deliberations concerning changes to the regulations.

Decision N° 3792 examined the claim by two members of the Management Council (supported by 36 associates) who opposed Circular N°AC/HR/73 of 3 November 2017. This circular requested participants to present their candidatures to the Consultative Committee. Since circular AC/HR/43 was deemed illegal, it became in turn null and void (5000 euros were awarded to the two claimants who had served on the Management Committee, together with 500 euros to cover their expenses, but the appeals formulated by other participants were rejected).

These decisions cause debate: can the MBF Consultative Committee officiate when its existence is considered illegal? Can the Management Committee meet when the mandate of its members has expired since 2013? How can decisions be made outside the framework of the Management Committee who should endorse them or a Consultative Committee which should indicate its position? Would not the wisest course be to re-convene a session of the Extraordinary General Assembly whose work was interrupted on 4 September 2013? How to cut this Gordian Knot?

Translated from French by Margo Triouleyre

Georges Kutukdjian

L'UNESCO hier et aujourd'hui UNESCO Past and Present

Figures de l'UNESCO

Traduire l'ineffable : le métier de Julio Cortázar

Vous méfiez-vous des organisations socio-économiques dont tous les membres s'appellent Félix ? Seriez-vous prêt à démonter votre immeuble afin de récupérer un cheveu englouti dans les tuyaux de votre lavabo ? Attention : chez Julio Cortázar, la poésie tient lieu de raison. Héritier de Poe, Kafka, Borges ? Auteur fantastique, iconoclaste, gothique, surréaliste ? Précurseur du réalisme magique ?

Lui-même se disait « un traducteur qui se prend pour un écrivain » : « *Je travaillais toute la journée à l'UNESCO et ensuite j'arrivais à la maison, et j'écrivais Rayuela. Quand on veut écrire, on écrit. Si on est condamné à écrire, on écrit.* »¹ Son esprit ludique, ses drôles de contraintes de forme, de jeux de langage, lui valent d'être invité à l'OuLiPo². Cortázar refuse : c'est un mouvement « trop apolitique ». Mais si sa dérision n'épargne ni l'hypocrisie ni les rapports de force des puissants, le Grand Cronope³ tient beaucoup trop à sa liberté de plume pour arborer l'étiquette d'« écrivain engagé ». Militant infatigable, membre fondateur du Tribunal Russell et d'un réseau d'aide aux réfugiés, aux causes qu'il juge justes, il verse ses droits d'auteur et donne de sa personne.

Déjà en 1951 sa conscience politique l'avait poussé à quitter son pays, l'Argentine, de façon définitive. Bourcier du gouvernement français, logé à la Cité Universitaire et vivant de petits expédients, il décide de passer, avec sa complice de toujours et première épouse Aurora Bernárdez, le concours des traducteurs des Nations Unies : « *Plus de 600 candidats. Rude épreuve, trois jours durant [...]. Des textes résolument onusiens. Glop (Bernárdez) et moi avions l'avantage de l'expérience [...] Reçus premier et seconde au concours, on nous a proposé, à l'un ou à l'autre (règlement oblige), un poste à Paris, Genève ou New York. Bien sûr, nous avons rondement bruyamment refusé. Mais nos résultats nous ont permis de travailler [en freelance] au moins six mois par an.* »⁴

1. <http://www.tlaxcala-int.org/article.asp?reference=13694>
2. L'Ouvroir de littérature potentielle, sous-comité, fondé par Raymond Queneau en 1960, du Collège de Pataphysique.
3. C'est ainsi que l'appellent ses amis et admirateurs Carlos Fuentes, Gabriel García Márquez et Mário Vargas Llosa. Dans l'acception cortazarienne, les cronopes sont des « objets verts, humides et ébouriffés ». Est « cronope » celui qui, au contraire du « fameux », n'est pas motivé par « la poursuite des fins utiles » établies par ces derniers. Cf : Julio Cortázar, *Cronopes et Fameux*, Paris, Gallimard, 1977.
4. Julio Cortázar. « Cartas a los Jonquiéres », *Correspondencia*, Alfaguara, 2010. (traduction libre).
5. Gregory Rabassa, in *If This Be Treason: Translation and Its Dyscontents*, A Memoir. New Directions, 2005.



Photo : Blog Moniq's Art Y Faits

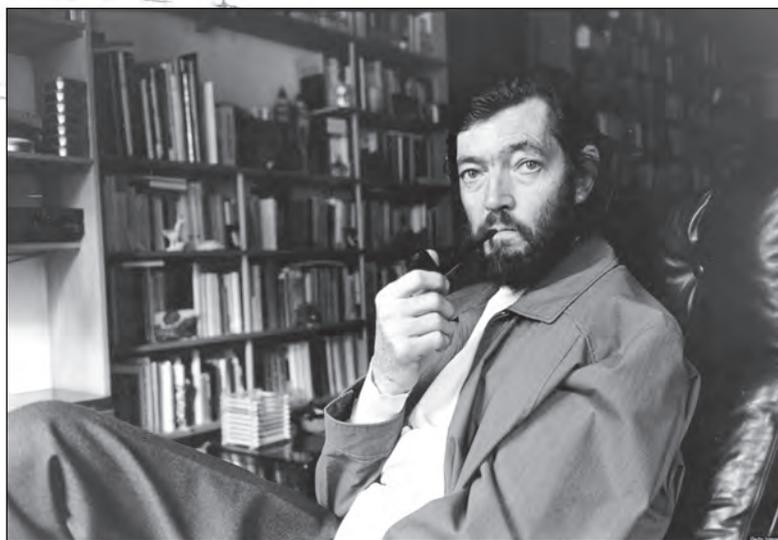


Photo : © Especial. Vanguardia/AMX

À ce stade, Cortázar avait déjà traduit Defoe, Chesterton, Gide, et publié ses propres recueils de poèmes et de nouvelles. En 1953, il enchaîne les traductions – toujours inégales – des *Mémoires d'Hadrien* (Memorias de Adriano) de Marguerite Yourcenar et de la prose intégrale d'Edgar Allan Poe. Dès lors, il se consacrera davantage à son œuvre personnelle – il deviendra par la suite l'Argentin le plus traduit au monde. Mais jamais il n'abandonnera la traduction littéraire (Jarry, Lautréamont...), ni, pour autant, les services de traduction de l'UNESCO, qu'il appelait « IONESCO ». Pince-sans-rire, Gregory Rabassa, son traducteur américain, se résigne à retraduire des textes unesquiens « qui lui servaient à pimenter son roman »⁵.

Julio Florencio Cortázar Descotte ne saura jamais rouler les « R » à l'argentine. Il est né à Bruxelles, sous les bombes du 26 août 1914. Après quatre ans d'errance en Suisse et en Espagne, sa famille s'installe dans la banlieue de Buenos Aires et son père, ancien fonctionnaire d'ambassade, disparaît à tout jamais. Différent, solitaire, le petit Julio se passionne pour la magie des lieux, des mots et de la musique. Devenu enseignant dans les Pampas à 19 ans, après une courte formation,



Photo © Blog Mecrescupulos. Julio Cortázar vel cine

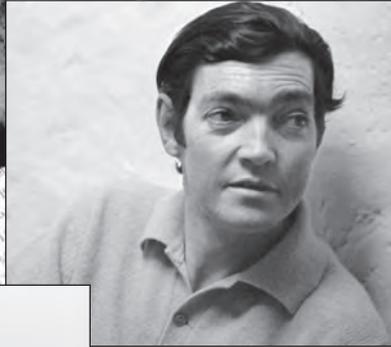


Photo : © Blog El manzanar de Victor



© DR

il enchante ses collégiens. Mais, au bout de cinq ans, il réussit le concours de traducteur public de la Chambre argentine du livre et s'en va à Buenos Aires. Jamais il n'aura l'occasion, ni le besoin, d'achever un cursus universitaire.

Ses intrigues délirantes, ses plongées dans les envers inquiétants, parfois sublimes, du banal quotidien, ses personnages drôles et émouvants ont inspiré plus d'une trentaine de films d'auteurs comme Jean-Luc Godard (*Week End*, 1967), Luigi Comencini (*Le grand embouteillage*, 1978),⁶ Michelangelo Antonioni (*Blow Up*, 1966),⁷ Clint Eastwood

(*Bird*, 1988), Bertrand Tavernier (*Round Midnight*, 1986),⁸ Claude Chabrol (*Monsieur Bébé*, 1974)⁹ et bien des autres.

Cortázar n'a pas connu les autoroutes de la soi-disant « information ». Il en a pourtant préfiguré l'intertextualité labyrinthique, l'effacement des frontières, et notamment le lecteur « surfeur », qui s'empare en quelque sorte des manettes de l'auteur. Son emblématique *Marelle*¹⁰ se lit « à la carte », dans 57 ordres différents ; la Galerie Vivienne à Paris relie la *Galeria Güemes* de Buenos Aires. Un présage ? Vingt ans après, les *Trottoirs de Buenos Aires* jaillissent bel et bien en plein Paris : Edgardo Canton¹¹ y fonde la mythique *tangueria*, nommée pour l'album co-écrit avec ce dernier pour Juan Cedrón.

En cette même année 1981 Julio Cortázar et son épouse, la photographe, acti- viste et écrivaine américaine Carol Dunlop, se donnent pour défi de relier Paris et Marseille à bord d'un Combi VW, en très exactement 32 jours et sans jamais quitter l'autoroute. Ils s'engagent à s'arrêter sur deux aires de repos par jour et à tenir, comme les anciens argonautes, un journal de bord bourré de relevés scienti- fiques, de croquis de la faune et de la flore locales – les photos, la poésie et l'humour en plus. Peut-être savaient-ils que le temps leur était compté.

Carol décéda deux mois après ce périple, en novembre 1981. Elle avait 35 ans. Une fois publié leur journal de bord, *Les autonomes de la cosmoroute. Un voyage intemporel Paris-Marseille*¹², Julio la rejoindra en février 1984. Leur sépulture au cimetière Montparnasse à Paris est couverte d'offrandes : cigarettes, tickets de métro, billets d'avion, pétales de rose, croquis de marelles, cronopes... Au plus parisien des Argentins, le Président Mitterrand avait fini par accorder la nationalité française. Mais l'Argentine réclamera son fils prodigue, lui consacrant l'année 2014 (« 2014 : Trente ans sans Julio »). Il aurait eu 100 ans.

Frances Albernaz



« Fafner le Dragon », le Combi VW. Photo : © Blog Cosas de autos. B10G años

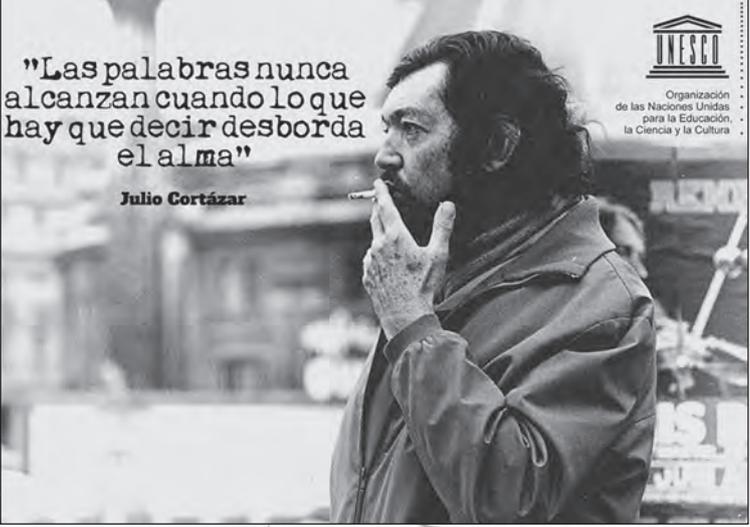


Photo : © Unesco

- 6. « L'autoroute du Sud » in *Tous les feux le feu*, Paris, Gallimard, 2008 (original espagnol en 1966).
- 7. « Le fils de la vierge » (« Las Babas del Diablo ») in *Les armes secrètes*, Paris, Gallimard, 1963 (original espagnol, 1959).
- 8. « L'homme à l'affût » (« El Perseguidor »). *Ibid.*
- 9. « Bons et loyaux services ». *Ibid.*
- 10. « *Marelle* », Paris, Gallimard, 1966. (« *Rayuela* », 1963), son œuvre la plus connue.
- 11. Écrivain et compositeur ayant travaillé au *Courrier de l'UNESCO* et contribué au disque éponyme (LP Polydor) (source : Reynaldo Harguinteguy).
- 12. Carol Dunlap et Julio Cortázar. (Paris, Gallimard, 1983). Voir aussi l'émouvante *Despedida a su mujer*: <https://www.youtube.com/watch?v=2bwSR-tcSH0>

Focus Heurs et malheurs d'une belle idée : la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel



Bororos du Niger. © Unesco/C. Duvelle

L'idée de sauvegarder le patrimoine culturel immatériel à travers une Convention internationale a été une bonne idée. Avec la prise de conscience de l'érosion rapide de la diversité culturelle induite par la mondialisation, la nécessité d'une sauvegarde urgente de ce patrimoine s'est imposée, et a abouti en 2003 à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Mais élargir le « patrimoine culturel » aux expressions jusqu'alors qualifiées de « folkloriques », « traditionnelles » ou « populaires » n'a pas été facile. Après les réticences, les railleries ou l'indifférence, il a fallu se rendre à l'évidence : le patrimoine culturel immatériel existe bel et bien. Il trouve des expressions très concrètes dans la vie humaine. Sa définition, jugée parfois floue, ou trop large, ne peut occulter qu'il joue au quotidien un rôle fondamental dans la vie et le développement des sociétés humaines, en constituant le socle des cultures vivantes. Heureusement, des spécialistes, des personnes et des institutions engagés sur le terrain de la sauvegarde, convaincus du bien-fondé d'une telle nécessité, et la détermination du Directeur général de l'UNESCO d'alors, Koïchiro Matsuura, ont su vaincre les réticences pour mener à l'adoption d'un texte consensuel.

Les rédacteurs de la Convention – les États membres – ont été ambitieux, voire révolutionnaires, dans certaines de leurs approches, et en particulier dans la définition du patrimoine immatériel : **ce sont les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus eux-mêmes qui identifient et définissent ce qu'ils considèrent comme leur patrimoine culturel.** Révolution dans le monde des experts : on inverse le

prescripteur. Le praticien, celui qui « pratique », celui à qui ce patrimoine procure « un sentiment d'identité et de continuité », a la parole, libre de toute validation scientifique. Sa parole, dans toute sa subjectivité, est la parole valide. De quoi en ébranler certains. Alors, tout et n'importe quoi pourrait être patrimoine ? Tout un chacun peut décider qu'une expression, une connaissance, un savoir-faire constitue un patrimoine culturel, son patrimoine culturel ? Sans que des instances reconnues et universellement légitimées puissent valider une telle opinion ?

Il faut en fait se demander : À quoi sert le patrimoine culturel immatériel ? Que peut-il offrir en termes de développement et d'épanouissement individuel et collectif ? Qu'a-t-il de si fondamental à notre vie en société pour que nous fassions tant d'efforts pour le protéger, le restaurer, le connaître, l'enseigner ? Les clés qu'il nous livre sur ce que nous sommes, nos identités multiples, nos histoires mêlées, nos interactions avec le monde constituent une réponse qui justifie l'importance qu'on lui accorde, dans toutes les sociétés. Les leçons d'expériences et expérimentations, connaissances et savoir-faire parfois centenaires qu'il livre aident les générations actuelles à ne pas « réinventer la roue » quand d'autres générations ont déjà trouvé des solutions à des défis récurrents comme la relation durable à l'environnement, au monde du vivant, aux autres humains. Le patrimoine véhiculé par les cultures nous guide et nous apprend à être, autant qu'il nous offre un cadre de changement, d'évolution et de progrès.

Dès lors, on comprend qu'une définition « scientifique » importe peu. Si celle de la Convention peut sembler imprécise, ce qui va importer, c'est son existence dans sa fonction de patrimoine culturel, sa reconnaissance comme tel par une communauté, un groupe, voire des individus, en bref **son « être-là » (son sens) et sa fonction**, plus que sa forme ou sa manifestation externe. Et puisque la Convention précise que « *seul sera pris en considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'Homme, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable* », on laissera les communautés, groupes et individus concernés identifier ce qu'ils estiment constituer leur patrimoine, et on évitera de considérer au niveau international un patrimoine qui pose problème au regard d'exigences universelles.

Premier objectif de la Convention : **la sauvegarde**. Elle permet d'assurer la viabilité, la transmission, le caractère vivant du patrimoine. La documentation, l'inventaire, omniprésents dans la tradition ethnologique, deviennent des outils, pas l'objectif. Ils sont utiles et nécessaires quand ils soutiennent la pratique vivante, à condition qu'ils soient établis par les communautés elles-mêmes, avec leurs propres regards et interprétations. La sauvegarde entendue également comme soutien aux praticiens, en réponse à leurs besoins exprimés, et non exercice chirurgical et nostalgique opéré par des experts qui sauraient mieux que les communautés elles-mêmes comment, quoi et pourquoi sauvegarder.

La Convention décrit les responsabilités des États au niveau national et instaure au niveau international deux listes et un registre des meilleures pratiques de sauvegarde ainsi qu'un mécanisme de coopération internationale. Elle précise les objectifs de ces divers mécanismes. La Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente vise à « prendre des mesures de sauvegarde appropriées » et la Liste représentative à « assurer une meilleure visibilité du patrimoine culturel immatériel ». À noter les débats houleux sur la hiérarchie entre ces listes. Doit-on privilégier la Liste de sauvegarde urgente ou la Liste représentative ? La Convention placera, en ordre numérique, la Liste représentative, puis la Liste de sauvegarde urgente et le Registre des meilleures pratiques de sauvegarde. Mais les Directives opérationnelles vont volontairement placer la Liste de sauvegarde urgente avant la Liste représentative... Se joue ici, déjà, une sorte de tiraillement entre le souhait de célébrer et l'urgence de sauvegarder.

Mais c'est de loin la Liste représentative qui va capter l'intérêt, avec 366 éléments inscrits fin 2016 (contre 47 sur la Liste de sauvegarde urgente). Autour d'elle se jouent des batailles qui se transforment parfois en « affaires d'État ». Avec un déplacement de ses objec-

tifs : au lieu de servir à « *assurer la visibilité, la prise de conscience de l'importance du patrimoine culturel immatériel et à favoriser le dialogue, reflétant ainsi la diversité culturelle du monde entier et témoignant de la créativité humaine* », elle est souvent utilisée pour affirmer une « identité nationale », insinuer une exclusivité ou une origine, ainsi qu'un caractère « exceptionnel ».

Les commentaires des organes d'évaluation ne parviennent pas à renverser la tendance, qui s'accroît année après année. Pas plus que les efforts du Secrétariat de l'UNESCO, qui ne manque pas d'occasion pour rappeler les objectifs de sauvegarde et les situations d'urgence, en particulier au cours des nombreuses activités de renforcement des capacités menées dans les États.

Certains pourraient être pessimistes sur l'évolution de cette belle idée qu'est la Convention. D'autres, comme moi-même, ne le sont pas, tant est palpable, sur le terrain, et lors d'échanges avec des acteurs de premier plan, à quel point cette Convention a ouvert des portes, apporté une bouffée d'oxygène à ces travailleurs de l'ombre. Non, les principes éthiques adoptés ne pourront éviter certaines contradictions et dérives étrangères au souci de sauvegarde. Et les nouvelles Directives opérationnelles qui stipulent que « *Les États parties s'efforcent de veiller à ce que les inscriptions (...) soient utilisées en vue de poursuivre les objectifs de sauvegarde et de développement durable de la Convention, et ne soient pas utilisées de manière impropre au détriment du patrimoine culturel immatériel et des communautés, des groupes ou des individus concernés, en particulier au profit de gains économiques à court terme* » ne vont rien changer aux pratiques dysfonctionnelles. Mais une société civile de plus en plus solide se construit autour de la sauvegarde du patrimoine immatériel, tandis que la recherche se développe, que les solidarités se mettent en place. Or la sauvegarde de ce patrimoine se réalise essentiellement au niveau local, au sein même des communautés. Elle est à la portée de chacun de nous, dans son cadre personnel, familial. Elle ne nécessite pas nécessairement d'intervention étatique, même si cette dernière, en particulier à travers des politiques publiques favorables, peut être déterminante. Il existe aussi des États, y compris des États n'ayant pas ratifié la Convention, qui mettent en place de solides cadres législatifs et institutionnels pour impulser et soutenir cette sauvegarde. Il y a là des tendances encourageantes. La Convention a frayé un chemin irréversible, et dégagé un horizon qui, il y a quelques années encore, était fermé. C'est vers cet horizon-là qu'il faut désormais porter le regard, un regard qui peut, qui doit être optimiste.

Cécile Duvelle

Secrétaire de la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2008 - 2015)

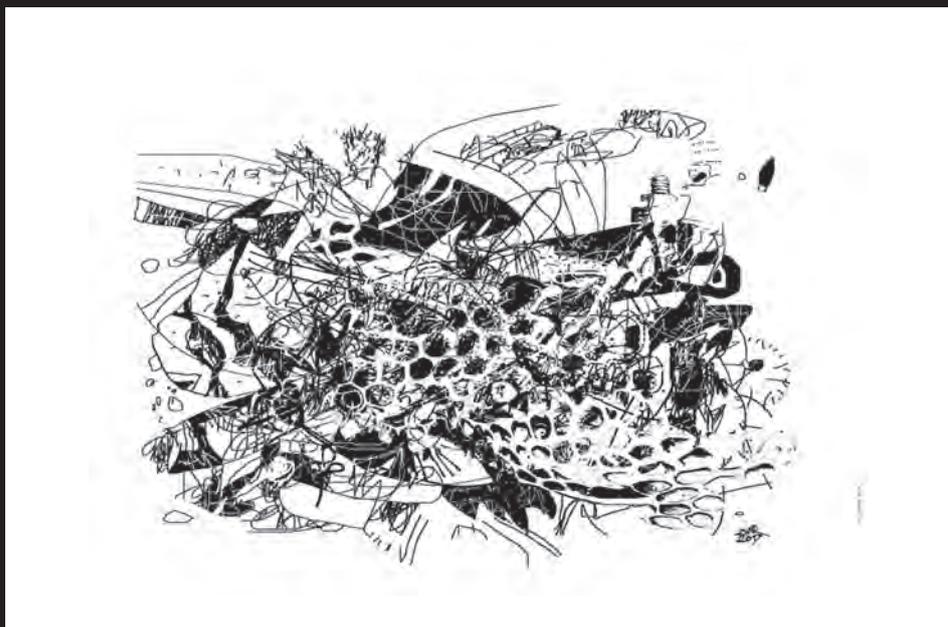
Décryptages

The World, Complexity and UNESCO

Walter Erdelen (Sous-Directeur général pour les sciences exactes et naturelles 2001-2010) et Jacques Richardson (Chef de la section Science et société 1972-1985) font le bilan de la question de la complexité, qui est inhérente aux systèmes humains et à la nature. Leur analyse se base sur l'évolution des programmes scientifiques de l'UNESCO depuis les années 1960. Elle fera l'objet d'un ouvrage à paraître courant 2017 qui fusionnera sciences sociales et sciences naturelles. Leur réflexion devrait nous éclairer sur le rôle intrigant que joue la complexité dans le monde d'aujourd'hui et de demain qui s'annonce encore plus complexe !

The Organization's Room XIV was the scene last December 2016 of a two-day conclave, the World Congress for Complex Thought (but not a UNESCO meeting). Some 500, largely academic, participants convened to present essays and compare notes on

The Greek philosophers also sought to isolate traditional information (fables, legends, songs to children at mother's knee) from provable information. The former is *doxa* in rhetoric, akin to the English *lore*, separable from the verifiable *episteme* or confirmed knowledge –



“Complexity II”. Pen-and-ink sketch by Klaus Zöttl (Germany).

the complexity of original thinking and to honor the 95-year old philosopher and environmentalist Edgar Morin. In 1990 Morin published a major work, *Science sans conscience* (best translated as *Knowledge without Conscience*).

Complexity has its roots in Aristotle and the Platonists, and in early speculations in probability.

fact. Thinkers from the Middle East and Asia and westerners such as Pascal, Kant and Darwin showed that human behavior is influenced by opportunities and pressures emerging from nature. Thought progressed from simplicity to complications of circumstances. Increasingly, analytical thought became a critical factor in decision processes. The evolution of social

systems – clans and communities, agriculture, barter and commerce, legislation, protection and defense, education and training, urbanism, religious formalism, diplomatic and cultural exchanges – provided complications resulting from incomprehension, or compassion, or irresolution. Was this slowly evolving ambience of a globalizing world complexity?

Yes, and no, because there was also nature, another system of systems: ever changing but provident, ever menacing yet acceptable. Floods, earth slides, tectonic shakes, the ocean-swelling tsunami, volcanoes, spreading desert sands, excessive heat or extreme cold. Nature's systems could be as gentle or fierce as they are numerous. Slowly humans adjusted to rude change. The passage from hunting and gathering to sedentary cultures initiated what would prove to be the tampering with nature by *Homo complexus*. With a new name since 2000, this epoch with starting dates proposed between thousands of years back, the onset of the Industrial Age, and the nuclear 1950s, has been re-designated by "geo-anthropologists" as the *Anthropocene*: humans, recent.

It is with this depiction of the world scene that UNESCO made its debut on the complexity stage. The Organization's original missions in the natural sciences were to promote the teaching of science, assist governments in devising productive research policy, urge more laboratory and field investigation, and promote science popularization through the communication media, thus increasing "science literacy" of the public. At the time, UNESCO had in its regional office in Cairo a physicist-engineer, Michel Batisse, who recognized that the Organization's resources could be put to practical use against Egypt's aridity. He persuaded his superiors of the need for such application, and the Arid Zones Project was launched in the early 1950s. This was a case of complexity from the start, as it became clear that similar problem-areas existed elsewhere. Thus was born UNESCO's professional responses to the planet's disturbed natural systems.

Controlling nature's ravages

UNESCO's reaction was visionary. Four decades later, at the Earth Summit of 1992 in Rio de Janeiro, Brazil, the international community realized the importance of desertification and created a normative instrument, the UN Convention to Combat Desertification. Climate change and the environment's increasing deterioration have meanwhile made obvious the pressing nature of the problem.

Similar examples run like a red thread through the 70-year history of the Organization and include all its fields of competence. Wouldn't complexity be such an

issue where UNESCO could (again) be the forerunner similar to its pioneering role against desertification?

Complexity relates to UNESCO in many ways. A simplified picture of interrelated levels might comprise: (1) Its multi-mission organization (structure, including its internal networks of National Commissions, UNESCO Chairs, specialized centers and institutions, programs). (2) Interlinkages with bodies such as UN entities, IGOs, NGOs, the private sector. (3) Patterns and processes affecting (1) and (2): inequity, conflict, disasters, global climate change.

This reads almost as a truism. Not so trivial is the question: What are the implications when we see complexity nearly everywhere? Has this been perceived passively, or are there now specific responses, analytical tools and methods available to look behind complexity's curtain? What are the implications for decision-making, programming, implementation and evaluation of normative devices? Can we view a simple, still virtual, picture? Would not it be worth revisiting UNESCO's major functions (convener, standard setter, model builder) to manage complexity? We think an analysis of the UN's future or the problems with making sustainable development become reality might even be rooted within UNESCO – as a laboratory of ideas. The Organization might even develop the insights and tools for the entire UN system (and beyond) to fulfil its mandates effectively in a world where everything is connected with everything else. Systems of systems present, in other words, unprecedented challenges to humanity, reinforcing the notion that Planet Earth is indeed under the control of *Homo sapiens* in this epoch of the aforementioned Anthropocene.

Programmatic emphasis as reflected in UNESCO's five program sectors might be an ideal point of departure for the Organization to take a global lead as honest broker, showing ways towards a sustainable future for *Homo complexus* within a *safe operating space*.

This is the moment, when the world has just cast Agenda 2030 for sustainable development and concluded the Paris Climate Agreement. International development faces, however, strong countercurrents: spreading nationalist and populist movements coupled with xenophobia, inequality, a global refugee crisis, skepticism regarding climate and science, the questioning of diversified societies and continued international collaboration. **UNESCO: The UN organization for Ethics, Synthesis and Coordination?**

Walter R. Erdelen
Jacques G. Richardson

Empreintes Les Nations Unies sur le terrain

Depuis les années 1970, les Nations Unies sont confrontées dans de nombreuses régions à des crises humanitaires de grande ampleur qui les ont amenées à repenser et à réorienter leur action sur le terrain. Jorge Ivan Espinal, ancien Représentant de l'UNESCO hors Siège, répond à quelques questions et fait part de son expérience sur le terrain au Nicaragua, au Cambodge, en Afrique du sud, en Ouzbékistan et surtout en Haïti.

Q. Dans quelles conditions s'est produit le glissement conceptuel de l'action des Nations Unies du développement à l'urgence, puis de l'urgence à la reconstruction ?

Quand je suis entré à l'UNESCO en 1981, le monde était assez polarisé et l'Organisation traversée par des courants idéologiques contraires. C'était l'époque des grandes missions intersectorielles. On ne parlait pas alors de post-conflit, mais de missions éducatives et culturelles pour la reconstruction du pays, par exemple au Nicaragua. À la fin des années 1980, affecté au Cambodge je participe à une importante mission de paix de l'ONU (18 000 militaires et 3 000 civils, dont 1 000 opérationnels pour les programmes électoral et éducatif). Le Bureau de l'UNESCO à Phnom Penh devait coopérer avec les militaires comme en 1994 en Afrique du Sud où l'ONU devait veiller à la bonne organisation des élections *post-apartheid*. Dans les années 2000, en Haïti, où je passerai de nombreuses années, je suis témoin d'une évolution : les agences des Nations Unies devaient travailler ensemble. Mais l'écart de nos ressources avec celles d'autres agences comme l'UNICEF et le PNUD qui œuvraient dans les mêmes domaines que nous, était problématique. Après le tremblement de terre de 2009, la mainmise des trois grandes agences « opérationnelles » (l'UNICEF, le PAM, le PNUD, et derrière elles la Banque mondiale) sera prégnante. Par bonheur, l'UNESCO récupérera le volet éducatif de la mission, et le fait que ses bureaux accueilleraient les réunions des autres agences et du Ministre haïtien de l'éducation facilitera la coopération inter-agences et l'efficacité de notre travail.

Q. D'après vous, comment l'UNESCO doit-elle s'inscrire dans l'action collective des Nations Unies dans les situations d'urgence ?

Une fois la période d'urgence passée, l'UNESCO doit affirmer son rôle d'aide à la reconstruction, à partir du travail réalisé en amont : les Plans nationaux d'éducation par exemple, en phase avec les objectifs de l'Édu-

cation pour tous, doivent être mis en œuvre de manière échelonnée, en fonction des fonds collectés. De plus, n'ayant pas vocation humanitaire et ne disposant pas de ressources adéquates, l'UNESCO ne peut intervenir avant les agences spécialisées dans la mobilisation en urgence des ressources financières et humaines qualifiées, la mise en place des programmes de santé et d'alimentation, la délivrance des premiers secours, la construction d'abris provisoires, etc. Son action intervient donc dans les phases de reconstruction et de consolidation.

Q. Dans quelles conditions se déroulaient ces opérations de coopération inter-agences ?

Aujourd'hui, la coordination sur le terrain des différentes agences des Nations Unies est bien meilleure, mais l'attentisme du Siège reste préoccupant pour les Bureaux hors Siège. La coordination est assurée par le PNUD. C'était déjà le cas dans les années 1980-1990 lors de l'élaboration de plans de développement. Mais l'aide d'urgence dépassant désormais la simple assistance technique, la coordination inter-agences prend un caractère plus politique, surtout dans le contexte du post-conflit, où il s'agit de consolider des institutions étatiques défaillantes, d'apporter un soutien à la société civile, etc. Beaucoup de ressources sont alors canalisées par le PNUD, qui, progressivement, est devenu un partenaire incontournable, notamment pour la levée de fonds. Or, dans une situation d'après-catastrophe ou de post-conflit, c'est la coordination qui décide de l'attribution des fonds extrabudgétaires !

Pour l'UNESCO, la situation est compliquée : nous avons beau argumenter qu'il faut commencer très tôt à travailler au relèvement du système éducatif et à la protection du patrimoine, nous n'arrivons pas à lever les fonds nécessaires. D'autant qu'avec ses restructurations à répétition, notre Organisation a perdu ses compétences techniques en matière d'architecture scolaire ou de formation des maîtres, ce dont l'UNICEF se charge désormais mieux que nous. Il faudra donc, par le biais de partenariats avec les autres institutions, que l'UNESCO apprenne à mieux faire valoir ses domaines de compétence.

Jorge Ivan Espinal

DOSSIER : COMBATTRE la RADICALISATION et l'EXTRÉMISME VIOLENT sur INTERNET

par Chafika Haddad, François-Bernard Huyghe,
Boyan Radoykov

De la recherche d'informations, ou de rencontres, pour apprendre ou se divertir, Internet est un élément essentiel du monde contemporain. La Toile est ainsi devenue une arme de manipulation redoutable tant son emprise sur les jeunes via les réseaux sociaux est efficace. Comment la barbarie d'un groupe armé de quelque 40 000 individus (jeunes pour la plupart) parvient à bouleverser la vie d'au moins 4 milliards de personnes sur la planète ? Comment réagir de manière efficace à une idéologie à l'imagination morbide qui instrumentalise du religieux ? Comment déradicaliser des jeunes souvent désœuvrés, et parfois en quête d'un destin, qui préfèrent donner dusens à leur mort plutôt qu'à leur vie ? Comment la communauté internationale peut-elle répondre à ce nouveau totalitarisme qui menace la sécurité du monde et les plus fondamentaux des droits des citoyens ? Et d'abord, que penser du mot fourre tout « radicalisation » dont la définition reste floue ? Les critères utilisés pour le caractériser sont-ils seulement religieux ? Ne peut-on imaginer que les jeunes terroristes de La Bande à Baader des années 1970, engagés dans la lutte politique, auraient aujourd'hui revêtu les habits de l'islamisme violent car « dans l'air du temps » ? C'est à ces questions que va tenter de répondre le présent dossier.

M. C.

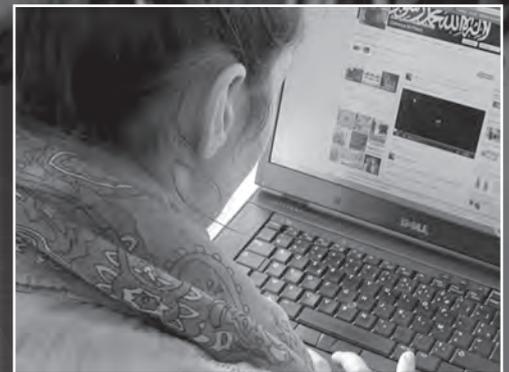


Photo : BFM TV



© Shutterstock/Ramcreations

Aux racines du mal

Comprendre

Avant de se lancer dans l'action, qu'elle soit immédiate – répression, censure – ou en profondeur – prévention, éducation, déradicalisation, ... –, la première chose est d'essayer de comprendre. « *Ni rire, ni pleurer, ni haïr, mais comprendre* », écrivait Spinoza. Comprendre que le mot « radicalisation » est un concept trop mou pour désigner une réalité si dure. Ce sont les services de sécurité américains (FBI) qui ont utilisé pour la première fois, à la suite des attentats du 11 septembre 2001, cet euphémisme pour expliquer comment des enfants de la démocratie étaient prêts à tuer et à se tuer pour imposer une pensée unique (la leur) à l'échelle de la planète.

Comprendre ensuite que cet extrémisme violent repose sur une idéologie sous-jacente à caractère religieux – **le djihadisme** –, dont le but est l'instauration d'un régime antidémocratique. Cette expression effraie les médias comme les politiques, qui lui préfèrent le mot de « radicalisation », plus politiquement correct car il élude le religieux. Or, en ne nommant pas ce qui est au fondement de la terreur, on fait croire qu'il est possible de déradicaliser simplement en appliquant des programmes de resocialisation (ceux-ci font florès dans les pays scandinaves, mais aussi en Arabie saoudite).

Comprendre enfin que les djihadistes ont bien saisi l'intérêt des nouveaux moyens de communication. Al-Qaïda illustre déjà ses messages de propagande par des vidéos sanglantes, mais sa méthode de communication, qui se « professionnalisa » sous le commandement d'Ayman al-Zawahiri (son directeur de com' sera appelé « Abu Reuters » – lequel ouvrit sur le web une « Foire aux questions »), était alors très web 1.0¹ : forte présence en ligne, discours de l'autorité religieuse aux croyants reprenant à certains égards la forme du discours classique du terrorisme anarchiste de la fin du 19^e siècle (définir le sujet historique représenté : « *Nous parlons au nom de l'Oumma*² » ; désigner l'adversaire et dire ses torts de manière à justifier la violence ; recruter, former ; faire la publicité de ses actions).

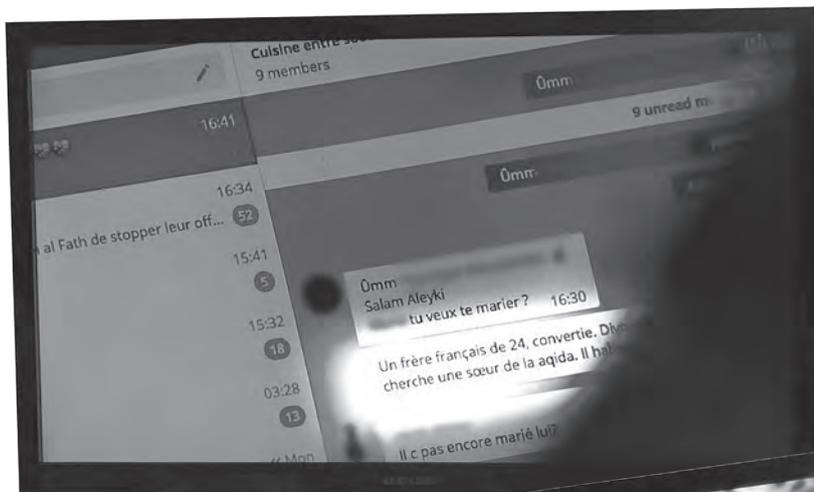
Mais le web 1.0 était relativement facile à infiltrer et à saboter, alors que la communication de l'État islamique (Daech), phénomène générationnel, va évoluer vers le web 2.0³. En envahissant les réseaux sociaux, Daech a toujours un coup d'avance. Nés avec Internet,

1. Le web 1.0 est celui des années 1990. Il est passif : les internautes y consomment de l'information comme dans une bibliothèque.
2. L'Oumma désigne la communauté des musulmans, indépendamment de leur nationalité.
3. Le web 2.0 est celui des années 2000. Il est collaboratif : les internautes créent des contenus et/ou les valident (ex. Wikipedia).
4. Le mot « *Blogbuster* » (littéralement « qui fait exploser le quartier ») est un film, une pièce de théâtre ou un jeu vidéo très populaire produit avec un gros budget.



Kalachnikov en bandoulière, les femmes de la brigade Al-Khansa, chargée de la police des mœurs, veillent à l'application de la *charia*.
© L'Express. Capture d'écran mirror.

les jeunes de Daech développent une stratégie cohérente, à l'intention de jeunes comme eux, nourris aux « *Blogbusters* »⁴ hollywoodiens et aux jeux vidéos. C'est ainsi qu'ils mettent en scène sur Youtube avec un esthétisme consommé des actes de barbarie pour délivrer un message (exécutions en cercle dans le décor du site de Palmyre, en Syrie), ou se livrent sur Facebook à des séances de « drague » particulièrement ingénieuses pour attirer des jeunes filles. Leur posture ? « *Twitter d'une main, la kalach' de l'autre* »...



Perturber

Diverses stratégies de perturbation ont été ou sont utilisées par les États ou la société civile pour éradiquer ce fléau, malheureusement insuffisamment efficaces jusqu'ici. **La censure** ? Oui, mais pour un compte Twitter censuré, deux s'ouvrent. **Le contre-discours** ? Certes, mais comment convaincre des jeunes qu'ils vont mourir alors que c'est ce qu'ils veulent, persuadés que la vraie vie est celle de l'au-delà. Le clip français « Stop djihad » a ainsi un impact limité. Plus efficaces sont les contre-discours des concurrents islamistes qui utilisent des repentis contredisant le contenu de vidéos diffusées sur le web (méthode utilisée par Al-Qaïda dans la Péninsule arabique). **Le sabotage informatique** ? L'infiltration au moyen de virus par exemple est une solution contestable dans la mesure où il faut faire appel à des *hackers*. **La dérision** ? L'ironie véhiculée par les parodies des messages d'intimidation où l'on voit le visage d'un prédicateur recouvert par celui d'un personnage de « *manga* », ou le détournement des chants vocaux affectionnés par Daech ... constituent des défis symboliques qui sont perçus par les djihadistes comme de véritables insultes.

Réfuter

Quand on lit les publications des partisans de Daech – *Dabiq*, *Dar-al-Islam* – on voit que la référence au *Coran*, aux *hadiths* et même à la *Sîra* est constante. Ils citent une lignée d'auteurs, ont un discours savant, argumenté. Leur production rhétorique, impressionnante ne serait-ce que par son volume, s'appuie sur trois promesses qui séduisent : sauver son âme, conquérir la terre, venger des siècles d'humiliation. Ils ont, par ailleurs, des qualificatifs insultants pour ceux qui prônent une version sécularisante de l'Islam.

Comme l'explique Mahmoud Hussein⁵, nom de plume de Adel Rifaat et Bahgat Elnadi, la condamnation de cette rhétorique ne peut consister en un choix de versets opposés aux versets sur lesquels elle s'appuie, mais sur une évidence historique : il y a toujours eu de très nombreux Islams et celui de Daech en est une figure dévoyée.

La lutte anti-Daech doit donc être idéologique et... théologique. Il s'agit de **dé légitimer un discours** qui repose sur un dogme fallacieux (« Le Coran étant la Parole de Dieu, tous ses versets sont imprescrip-

« Le Coran étant la Parole de Dieu,
tous ses versets sont imprescriptibles. »

Non ! ce dogme ne découle pas
du Coran mais d'un postulat plaqué
sur le texte fondateur de l'Islam,
longtemps après la mort du Prophète,
et qui le trahit.

tibles ». Or, ce dogme ne découle pas du Coran mais d'un postulat plaqué sur le texte fondateur de l'Islam, longtemps après la mort du Prophète, et qui le trahit. Relever le défi de Daech sur le plan doctrinal peut être, pour les Musulmans, l'occasion de recouvrer leur liberté de conscience, certes en le condamnant moralement, mais aussi en faisant sauter le verrou du dogme.

François-Bernard Huyghe
Directeur de recherche
Institut des relations internationales
et stratégiques (IRIS)

5. Mahmoud Hussein est également l'auteur des ouvrages de référence suivants : *Al-Sîra. Le Prophète raconté par ses compagnons*, (2 vol., 2005/2007), *Penser le Coran* (2009), *Ce que le Coran ne dit pas* (2013), et de la série télévisée présentée sur France 5, *Quand le monde parlait arabe*.

Celui qui meurt sans avoir combattu et sans avoir eu l'intention de combattre, il meurt sur une branche de l'hypocrisie.

(Rapporté par Muslim)



De l'action de l'UNESCO et de l'ONU

Le djihadisme frappe sur tous les continents. Il y a donc urgence et notre responsabilité face aux nouveaux défis est collective. Les institutions du système des Nations Unies, en particulier l'UNESCO, ont leur mot à dire, notamment en rappelant à tous leurs États membres que **les programmes relatifs à l'autonomisation de la jeunesse devraient être parmi les grandes priorités**, alors que c'est souvent le contraire qu'on observe, et ce depuis des années. Les bombes humaines – des jeunes pour la plupart – qui frappent à l'aveugle en sont une conséquence tragique, alors même que l'effet de leur embrigadement est démultiplié par l'utilisation exponentielle des réseaux sociaux.

Ainsi, en une minute sur Internet, 204 millions de courriels sont envoyés, 280 millions de tweets sont échangés, 570 nouveaux sites Internet et 70 heures de vidéos sont mis en ligne, ... Non seulement la planète est hyperconnectée (2 milliards de personnes utilisent les réseaux sociaux) mais la moitié de ses habitants a moins de 25 ans. Depuis 2012, les réseaux sociaux ont connu une expansion sans précédent avec la guerre menée en Syrie, en termes de messages de propagande, d'orientations stratégiques ou de conseils tactiques mais aussi de collecte de fonds ou d'endoctrinement.

Une réponse efficace ne peut pas être seulement de l'ordre de la répression ou de la censure, mais elle est aussi et surtout **éducative**. C'est à ce résultat qu'est parvenue la première Conférence internationale « Les jeunes et l'Internet : combattre la radicalisation et l'extrémisme », qui s'est tenue en juin 2015, à l'initiative du Programme intergouvernemental Information pour tous (voir encadré p. 18). Celle-ci a permis aux experts, aux décideurs, aux praticiens, aux ONG et associations de jeunes, etc., d'échanger leurs réflexions afin de mieux comprendre la force de l'Internet comme outil de propagande et de radicalisation, et d'identifier des bonnes pratiques en matière de prévention et de déradicalisation, comme la création de plateformes et de réseaux de dialogue et de compréhension mutuelle. Le Plan d'action qui en est résulté, « Engager la jeunesse pour une paix durable », a rappelé l'importance d'une éducation de qualité – qui en fait devrait se prolonger tout au long de la vie –, que ce soit sous forme de programmes d'initiation aux médias et à l'information, ou d'éducation à la citoyenneté mondiale et aux droits humains. Une deuxième conférence internationale sur le thème « Internet et la radicalisation des jeunes ; prévenir, agir et vivre ensemble » s'est tenue au Québec fin octobre 2016.

« *Daech vise, par une sélection systématiquement tendancieuse des références coraniques et prophétiques, à donner de l'Islam un visage anti-humaniste, apocalyptique et terrorisant. Il gomme la complexité du message divin et la diversité du comportement prophétique, pour produire l'image d'un Dieu de vengeance et d'un Prophète sans pitié. Il souligne à outrance la dimension violente du djihad, qui ne fut pour le Prophète qu'optionnelle, épisodique et relative à certains tournants de son combat. (...) Il piétine nombre de commandements divins, tels celui sacralisant la vie (...) : 'Quiconque tue un homme qui n'a ni tué ni commis de dégât sur la terre, c'est comme s'il tuait tous les hommes' (Coran, V, 32).*

La fidélité de Daech à la geste prophétique est une infidélité déguisée, car il propose une vérité défigurée du Coran et des hadiths. (...) Il transpose des pans de ces textes, dont la portée originelle est relative au contexte de l'Arabie du VII^e siècle, en commandements absolus, valables éternellement. (...) Il y a dans le Coran des moments qui se succèdent, des avant et des après, voire des moments qui en effacent d'autres : la parole de Dieu ne peut être confondue avec Dieu lui-même ! (...) Donner à tous les versets la même portée, c'est donner une portée perpétuelle à des versets que Dieu a voulus circonstanciels, c'est trahir Sa parole en prétendant lui être fidèle. »

Mahmoud Hussein,
Les Musulmans au défi de Daech,
Paris, Gallimard, 2016.

Appel de Québec



NOUS, participants à la conférence « Internet et la radicalisation des jeunes : prévenir, agir et vivre ensemble » :

PRÉOCCUPÉS par les manifestations d'intolérance et d'extrémisme violent qui menacent les efforts mis en oeuvre à l'échelle nationale et internationale en faveur de la paix, de la sécurité, de la protection et de la promotion des droits de la personne, de l'État de droit et du développement durable :

CONSIDÉRANT que la radicalisation menant à la violence est un phénomène mondial, évolutif et multiforme qui n'est pas associé à une seule religion, idéologie ou peuple ;

SOULIGNANT que la prévention de la radicalisation menant à la violence est une responsabilité commune au regard des principes et des valeurs consacrés par de nombreux instruments internationaux relatifs aux droits de la personne ;

RÉPONDANT à l'appel du Secrétaire général des Nations Unies et à son Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent ;

RÉAFFIRMANT l'importance d'engager une démarche multidimensionnelle d'analyse et de prévention des causes profondes de la radicalisation menant à la violence ;

S'INQUIÉTANT de la diffusion des idées extrémistes violentes, facilitée par les nouveaux moyens de communication qui sont instrumentalisés à des fins de propagande extrémiste, de recrutement par des groupes radicaux et d'incitation à commettre des actes violents motivés par la haine et l'intolérance ;

SOULIGNANT que les nouvelles technologies sont également un outil de prévention de la radicalisation menant à la violence, notamment en permettant de proposer un contre-discours sur Internet favorisant l'éducation citoyenne et l'esprit critique, en appui aux droits de la personne, au dialogue, à la compréhension mutuelle et à la tolérance ;

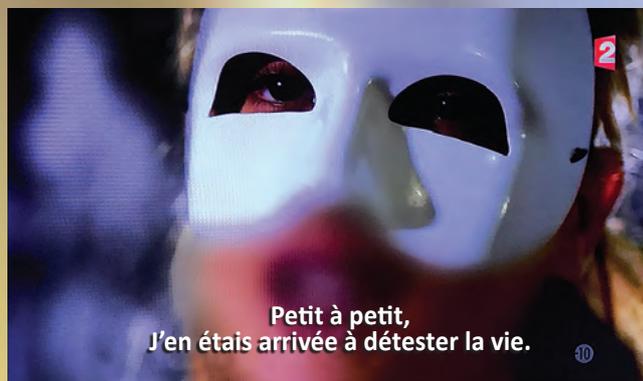
RÉAFFIRMANT la pertinence d'œuvrer pour la pleine réalisation des buts et des objectifs de développement durable adoptés sous l'égide des Nations Unies dans le cadre de l'Agenda 2030.

- 1. APPELONS** la communauté internationale à coopérer et à renforcer les efforts déployés pour prévenir la radicalisation chez les jeunes et pour lutter contre l'extrémisme violent sous toutes ses formes ;
- 2. ENCOURAGEONS** la mise en place par tous les gouvernements de mesures de prévention de la radicalisation menant à la violence ainsi que l'élaboration de politiques ou de plans d'action nationaux destinés à cette fin ;
- 3. RECOMMANDONS** une remise en question des discours et des idées sur lesquels sont fondés les groupes extrémistes par la construction de contre-discours cohérents et par une éducation aux technologies de l'information et de la communication inclusive, qui met en avant le développement de l'esprit critique, la tolérance et le respect des droits de la personne ;
- 4. INCITONS** toutes les parties prenantes à faciliter l'accès à Internet et aux nouvelles technologies de la communication, ainsi que leur utilisation, comme des outils et des plateformes qui contribuent à la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, à la condamnation de la violence et du discours haineux de même qu'à la promotion de l'inclusion, de l'égalité et du dialogue interculturel ;
- 5. INVITONS** les gouvernements à engager et à autonomiser les jeunes pour diriger des projets numériques inédits en faveur de la paix, de la tolérance et de la compréhension mutuelle et à diffuser largement ce message.

Toutes les parties prenantes
sont invitées à s'inspirer
de l'Appel de Québec afin de
mettre en place un environnement
inclusif et pertinent propre
à assurer la prévention efficace
de la radicalisation et de
l'extrémisme violent.

Faisant suite à l'action initiée par l'UNESCO, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, pour la première fois – c'est historique ! – une résolution sur la jeunesse, la paix et la sécurité, reconnaissant ainsi l'urgence à mobiliser les jeunes en faveur de la lutte contre les extrémismes. Le Plan d'action du Secrétaire général de l'ONU, présenté début 2016 pour la prévention de l'extrémisme violent, appelle la communauté internationale à mettre en œuvre une action globale associant réponses juridiques, mesures de sécurité et stratégies de persuasion.

L'UNESCO est donc en première ligne pour promouvoir dans ses États membres, mais aussi dans la société civile, **l'éducation formelle et non formelle comme solution privilégiée**. Son action s'articule autour des axes suivants : soutenir la recherche multidisciplinaire ; autonomiser les communautés de jeunes en ligne ; soutenir les campagnes



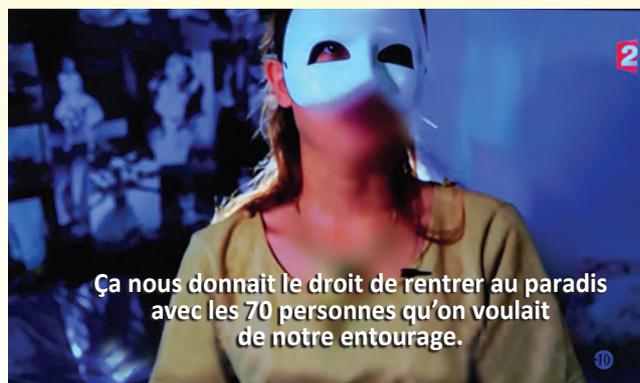
Mais, pour beaucoup, « se faire suspendre son compte twitter est vécu comme une forme de légitimation ».

de sensibilisation adéquates ; renforcer la mobilisation et la coopération des professionnels des médias. Ainsi, Facebook et Twitter se sont engagés à fermer les comptes faisant l'apologie de l'extrémisme violent ; de janvier... à juin 2016, 235 000 comptes twitter ont été désactivés. Mais, pour beaucoup, « se faire suspendre son compte twitter est vécu comme une forme de légitimation »⁶. Sans oublier que cela pose également la question de la liberté d'expression et du respect de la vie privée...

L'éducation des jeunes à une **lecture critique des médias** et de l'information, au respect des droits universels de liberté, de paix et

de démocratie ne peut se faire sans la médiation de la famille et de l'école. La vraie bataille qu'il va falloir gagner, si nous voulons que la force de la raison l'emporte sur la raison de la force – comme aimait à le dire Federico Mayor – est celle des esprits, est celle des cœurs, est celle des idées, est celle des valeurs universelles de notre civilisation.

La radicalisation menant à la violence de la jeunesse, cette confrontation majeure entre deux visions du monde et de l'avenir créée par une combinaison inédite de circonstances de marginalisation des jeunes et du progrès technologique, reste un défi de première importance qui perdurera dans les années à venir et nécessitera une mobilisation à long terme. Mais cette bataille sera gagnée et la raison finira par l'emporter, car : « *Par nature... c'est le sort du fanatisme de se détruire lui-même. La raison, elle, calme, patiente, éternelle, sait attendre et persévérer. Parfois, lorsque les esprits sont déchaînés, elle ne peut que se taire et s'effacer. Mais son heure vient, elle vient toujours* » (Stefan Zweig, Erasme).



Boyan Radoykov
Chef de la Section pour l'Accès universel et la préservation,
Division des sociétés du savoir

6. Amamath Amara Singaur, Université George Washington (USA), intervenant lors de la réunion au Québec.



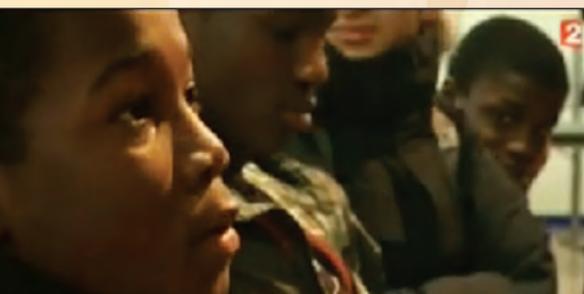
Tempête littéraire à l'École Jules Vallès d'Aubervilliers.

Des petits papiers blancs tracés de mots de paix et de tolérance que les élèves doivent lire à haute voix. Photo : © Les Souffleurs. Commandos poétiques.

Information pour tous : un programme à la pointe de l'actualité

Le Programme intergouvernemental Information pour tous contribue à la mise en œuvre du cadre d'action intégrée de l'UNESCO « Engager la jeunesse pour une paix durable » et sa proposition de suivi intitulée « Jeunesse 2.0 : développement des compétences, consolidation de la paix », approche globale associant plusieurs domaines d'action de l'Organisation (jeunesse, sport, éducation, culture, communication et information). Il vise à soutenir les jeunes dans la construction de nouvelles formes de solidarité et dans la lutte contre l'extrémisme violent, et ce dans ses six domaines prioritaires : l'accès à l'information, l'information au service du développement, l'infoéthique, la formation à la maîtrise de l'information, la préservation de l'information et le multilinguisme. Différentes initiatives, telles que le projet de Caravane des nouvelles technologies de l'information et de la communication au profit de jeunes marginalisés et isolés, y compris de jeunes migrants et réfugiés, ont été lancées courant 2016 et seront mises en œuvre dans plusieurs pays pilotes, du pourtour méditerranéen notamment. Par ailleurs, à l'occasion de rencontres comme la Réunion internationale d'experts de haut niveau sur la radicalisation des jeunes dans le cyberspace, au Québec, ou le Rendez-vous pour un dialogue euro-arabe à Paris, nous avons pu exposer les actions concrètes proposées par le Programme en matière de déradicalisation et de construction d'un esprit critique, respectueux des valeurs universelles de tolérance. À noter que courant 2017 une conférence internationale « Les jeunes et les médias sociaux : lutter contre la violence et l'extrémisme » organisée avec la Commission nationale libanaise pour l'UNESCO mettra l'accent sur l'échange de bonnes pratiques entre chercheurs, décideurs et praticiens.

Un jeune garçon s'exprime sur France 2 après l'attentat antisémite perpétré par Amedy Coulibaly le 9 janvier 2015 à Paris : « Je m'appelle Coulibali et j'ai bien compris que mon avenir va être compliqué. En tant que noir, musulman, domicilié en banlieue et en plus, mon nom ».



Chafika Haddad

Présidente du Programme intergouvernemental Information pour tous

Diagonales

Francesco Lotoro À la recherche de la musique concentrationnaire



À la veille de la commémoration de la journée des victimes de l'Holocauste, le film *Le Maestro – Pour que vive la musique des camps* a été projeté en avant-première à l'UNESCO, le 24 janvier dernier. Le réalisateur, Alexandre Valenti, déjà connu pour ses films engagés, tels que *Argentine, les 500 bébés volés de la dictature* relatant l'enlèvement de bébés pendant les années noires de la dictature argentine entre 1976 et 1983, nous fait découvrir Francesco Lotoro, pianiste hors normes et sa quête vertigineuse de la musique composée dans l'univers concentrationnaire de la Seconde guerre mondiale.

C'est en 1990 que tout a commencé pour ce pianiste italien de Barletta, ville des Pouilles : lors d'un concours de piano à Tel Aviv il interprète une sonate du Tchèque Gideon Klein, composée à Terezin, camp de concentration nazi où les plus grands musiciens juifs ont été assassinés. Loreto réalise alors que « *jouer cette musique perdue pendant 70 ans, c'est comme ressusciter la bibliothèque d'Alexandrie* ».

Le film suit Francesco de Paris à Rio, Cracovie et bien d'autres villes encore, à la recherche des derniers musiciens des camps ou de leur famille.

Il nous fait rencontrer Wally Karveno, déportée au camp de Gurs, dans le sud-ouest de la France, ressortant de ses archives l'original d'un « Concertino pour orchestre de chambre » qu'elle avait composé il y a plus de 70 ans et qui n'avait jamais été interprété depuis. Avec l'aide de cette compositrice centenaire, il va déchiffrer, retranscrire et, en définitive, reconstituer l'œuvre. Dans l'auditorium de son conservatoire de Barletta l'œuvre sera finalement sauvée.

On redécouvre aussi le Tchèque Rudolf Karel, prisonnier politique, qui composa le « Nonet » écrit sur des feuilles de papier hygiénique avec du charbon qu'on

lui donnait pour soigner sa dysenterie avant d'être assassiné à Theresienstadt.

Dans les ghettos, déportés, enfermés, tous ces artistes auteurs, compositeurs, musiciens, continuèrent d'écrire ainsi des partitions, des chansons, symboles de résistance face à l'inhumain et ce, jusqu'au dernier souffle de vie.

Le réalisateur nous emmène aussi au fond de la Slovaquie où il enregistre des chants tziganes évoquant la mémoire de ce peuple meurtri dans les camps nazis.

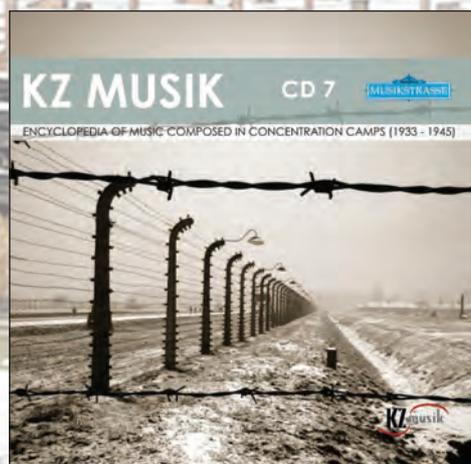
Avec 10 000 partitions retrouvées durant 30 années de recherche, c'est une véritable encyclopédie discographique de la musique concentrationnaire que Loreto nous offre avec la collection de CD déjà éditée : de la musique résistante de tous les pays, juive, chrétienne, soufie, basque, tzigane, Loreto ayant consacré sa recherche à toutes les musiques écrites dans des camps entre 1933 et la fin de la guerre (camps nazis, soviétiques, prisons de Mandchourie...).

À l'issue de la projection à l'UNESCO, Francesco Loreto, accompagné de plusieurs musiciens, a interprété différents morceaux faisant revivre ainsi ces œuvres sorties de l'oubli, dignes d'être considérées comme un patrimoine de l'humanité.

Avec une détermination sans faille, il a fini par convaincre les autorités de la région de Barletta de créer un musée consacré à la musique concentrationnaire. On y viendra pour redécouvrir ces symphonies, ces opéras, ces chansons folk, ces chœurs religieux mais aussi swings ou musique tzigane.

L'aboutissement d'une longue quête pour ce pianiste de Barletta qui, au début de sa recherche, « *pensait trouver quelques chansons, peut-être un ou deux opéras* ».

Patrick Gallaud



Le Maestro – Pour que vive la musique des camps. Film réalisé par Alexandre Valenti ; une production *Intuition films et docs*, *Les bons clients*. Collection de CD sous le titre *KZ Muzik* (<http://www.musikstrasse.it>) Thomas Saintourens, *Le Maestro*, Paris, Stock, 2012.

UNESCO Treasures Diana Huntress: the Virgin Goddess

Coming from the Tunisian town of El Djem (ancient city of Thysdrus), this 2nd century AD Roman mosaic personifies the goddess Diana. It is particularly representative of the art of the Roman Empire, distinguishable by its rich iconographic repertoire. By that time the Romans had encouraged the spread of the technique of mosaic craft across the Mediterranean basin. El Djem is home to some of the most impressive Roman remains in Africa, including its amphitheatre which is on UNESCO's World Heritage List.

The city of Thysdrus was built, like almost all Roman settlements in ancient Tunisia, on former Punic settlements. In a less arid climate than at present, Thysdrus prospered especially in the 2nd century, when it became an important centre of olive oil manufacturing for export. It was also the seat of a Christian bishopric.

By the early 3rd century AD, when the amphitheatre was built, Thysdrus rivalled Hadrumetum (modern Sousse) as the second city of Roman North Africa, after Carthage. All three are in Tunisia. The Medina of Sousse and the archaeological site of Carthage are also on the World Heritage List.

In Roman mythology, Diana was the goddess of the hunt, the moon and nature, associated with wild animals and woodland, and having the power to talk to and control animals. She was eventually equated with the Greek goddess Artemis, though she had an independent origin in Italy. Diana was worshipped in ancient Roman religion and was known to be the virgin goddess of childbirth and women. She was one of the three maiden goddesses – along with Minerva and Vesta – who swore never to marry.

As a goddess of hunting, Diana often wears a short tunic and hunting boots. She is often portrayed holding a bow, and carrying a quiver on her shoulder, accompanied by a deer or hunting dogs. Like Venus, she was portrayed as beautiful and youthful. The crescent moon, sometimes worn as a diadem, is a major attribute of the goddess. Diana was believed to have loved and ruled with her brother Apollo, the god of the Sun.

Since the Renaissance the myth of Diana has often been represented in the visual and dramatic arts, in opera and ballet. In the 16th century, Diana's image figured prominently at the French châteaux of Fontainebleau, Chenonceau, and at the château in Anet in honour of Diane de Poitiers, mistress of Henri II of France. At Versailles she was incorporated into the Olympian iconography with which Louis XIV liked to surround himself. Painters like Titian, Rembrandt, Peter Paul Rubens, François Boucher and Nicolas Poussin made use of her myth as a major theme. Most depictions of Diana in art



Diana Huntress, end of the 2nd century AD. Roman mosaic, 164.5 x 248 cm. Donated by Tunisia in 1972.

featured the stories of Diana and the young hunter Actaeon, or depicted her resting after hunting.

In literature, her name appears in many works, among them one story in Geoffrey Chaucer's *The Canterbury Tales*, in the poem *Ode* by John Keats, in a sonnet by Edgar Allan Poe and in Carlos Fuentes' novel *Diana o la cazadora soltera* (*Diana, or The Lone Huntress*). She is also mentioned in many of Shakespeare's plays. In Jean Cocteau's 1946 film *La Belle et la Bête*, it is Diana's power which transforms and imprisons the beast.

The animals and the goddess in the mosaic, which is on display in the hall of Room I at Headquarters, attest to a precise knowledge of anatomy, movement, expression and balance. The masterly rendering of volume also suggests elements of perspective, particularly in the case of the animal's shadows. The dynamism of these living beings contrasts with the architectural aspect of the semi-circular fountain – typical of Roman decoration – with its columns and ribbed pilasters. It is a direct allusion to the fountain described in the legend of Actaeon in Ovid's *Metamorphoses*.

One of the most popular versions of this legend goes as follows: While Artemis/Diana is bathing in the fountain of Gargaphie in Greece, the young hunter Actaeon unwittingly stumbles upon the scene. In a fit of embarrassed fury, the goddess forbids him speech – if he tries to speak, he would be changed into a deer. He flees in fear, and upon hearing the call of his hunting party, he cries out to them and is immediately transformed. His own hounds, not recognizing him, turn upon him and tear him to pieces.

Maha Bulos

Le Forum des membres Members' Forum

Kaléidoscope Work, Sea and Sun... and Whisky

Long before I retired from UNESCO Bangkok, I had planned to remain in Thailand, most of the time in Pattaya, a resort town two hours south of Bangkok. This is what I have done, with occasional trips to Bangkok for meetings, visits with friends, doctor appointments (more and more all the time!), and transit abroad for work. And, as a “failed retiree”, I’ve been doing a lot of work – advising and consulting for a range of Ministries of Education, INGOs, NGOs, and multilateral and bilateral development agencies on issues such as child-friendly schools, inclusive education, decentralisation in education and school-based



Photos: © S. S.

management, language-in-education policies, early childhood care and development, and teacher education. This work has largely been done in Southeast Asia – Indonesia, Vietnam, Timor Leste, the Philippines, Myanmar, Cambodia, Thailand, and Lao PDR – with some projects as well in South Asia and East Africa.

The last three issues – language-in-education policies, early childhood care and development, and teacher education – have been especially time-consuming. Since UNESCO Bangkok was one of the founders of what is now a regional Technical Working Group on Mother Tongue-Based Multilingual Education, I remain involved not only in advocating for the use of mother tongue as the initial language of literacy but also in advising country-level partners on how this might be done and helping to organise regular international conferences on the topic (the next one in Bangkok this fall). I am also currently a Director of the Asia-Pacific Regional Network on Early Childhood (ARNEC), likewise begun when I was in UNESCO Bangkok, with similar work on advocacy, consulting, and supporting annual conferences on early childhood. On teacher development, my major effort involved co-authoring

for the World Bank a major analysis of Indonesia’s pioneering Teacher Law and its implications for teacher training, professionalism, and performance and for ultimate student achievement. In fact, much of my consulting work has been done in Indonesia mostly for UNICEF, the World Bank, and AusAID/DFAT.

I’ve also managed to stay involved in the Education for All movement, which began when I was a member of the Steering Committee and Drafting Committees of the original Jomtien conference, and continued through the mid-decade review in Amman, Jordan, and again, as a member of the Drafting Committee in Dakar in 2000. Since retirement, most of this involvement has included advocating regionally and globally for a strong target and indicators on early childhood development (now achieved through SDG target 4.2 under the SDG 4 education goal). It was in this context, as a representative of ARNEC, that I attended the 2015 EFA conference in Incheon, Korea, and the NGO pre-conference that preceded it, and I have also been in many EFA/Education 2030 activities coordinated by the UNESCO Bangkok office. I am currently working with ARNEC to develop guidance for ARNEC partners at country level on how to get involved – and then advocate for ECD – in whatever national SDG planning activities take place.

My retirement is not a complete failure. There are afternoons on the beach in front of my condominium which faces the sunset over the Gulf of Siam...and 5:00 p.m. whiskies in the garden of my house in Pattaya.

And there have been trips as well – holidays on Vancouver Island, in England, in Tanzania, visits to several World Heritage sites in South and Southeast Asia, and lengthy road trips through Eastern Canada, from Ottawa along the East Coast of the United States to South Florida, and, last summer, through over a dozen national parks and monuments between Los Angeles and Denver. I even manage to read a book every six months or so...

I hope in the future to retire a bit more successfully – with fewer assignments, less travel, and more time to enjoy the sunsets and the whiskies. Ask me again in two years if I have succeeded...

Sheldon Shaeffer

Former Director, Bangkok Office for UNESCO



Billets d'humour

Syrie : supplique au nouveau Secrétaire général de l'ONU

Deal with the Dealer

Since 1945 the world has changed. The institutions created (United Nations, World Bank) and the ideas of togetherness (Europe) desired at the end the war, are still there but there are signs of disintegration. Obviously BREXIT, with England wanting to leave Europe, while Scotland, Wales and Northern Ireland want to stay. And then the election of Donald Trump in the United States who declares loud and clear America first. He also wants NATO members to pay and to pay more. He declares fed up with the situation where the USA assures and pays for world security.

No mention of UNESCO or even of the United Nations. One can suppose that the United Nations is still useful but what about UNESCO? Since 2011 the USA do not pay their dues to UNESCO's Regular Budget because of the recognition of Palestine as a Member State by our Organization. So maybe it is time to deal with the dealer. Not only time but urgent.

It is time to urgently lower the ceiling of the largest contribution to UNESCO's Regular Budget. 22% at present it should be lowered to 15%, 12% or even 10%. Donald Trump is a business man, some of his collaborators are close to the Heritage Foundation which worked hard in the 1980s and with success to get the USA out of UNESCO. The only way to interest his administration maybe a « special offer ». No need to pay the contributions owed to UNESCO since 2011 if the USA pays it dues as on 2017.

Too fast, too soon, too much for the Executive Board. But as said at the beginning the world had changed since 1945, either UNESCO changes or it might also have to face UNESCEXITS.

Gail Archibald
Les États-Unis et l'UNESCO,
1944-1963,
Paris, La Sorbonne,
1993.

Il y a plus d'un an, pour la première fois depuis le début du conflit, le Conseil de sécurité de l'ONU adoptait à l'unanimité une « feuille de route pour la paix » en Syrie. On sait la tragédie qui a suivi. Les bombardements. Le martyr d'Alep. Ses milliers de victimes. Parmi elles : le dernier clown de la ville, Anas al-Basha, bénévole à l'association Space for Hope. Dans un quotidien ravagé par la guerre, cet artiste de 24 ans tentait d'offrir quelques moments de joie, de répit et d'insouciance à 365 enfants d'une douzaine d'écoles. Il a perdu la vie fin 2016. Marié depuis deux mois, Anas continuait à envoyer un peu d'argent à ses parents réfugiés à la campagne. Cette histoire, parmi d'autres aussi dramatiques, m'oblige à sortir de mon silence. Un silence ressenti comme coupable dans le confort de ma retraite, au milieu du beau paysage breton de Saint-Briac. J'ai servi pendant trente ans l'UNESCO dont l'Acte constitutif proclame en préambule : « *Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix* ». Qu'en pensent les honorables membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU dont le vote en faveur de l'envoi d'observateurs ne fera pas oublier la mascarade de multiples convocations inutiles, depuis le début du drame syrien, comme autant de gifles à la conscience de la communauté internationale ?

Changer la règle du veto

La Russie ? Ses nombreux veto font suite à son abstention historique lors du vote, en mars 2011, autorisant l'intervention occidentale en Libye sous l'égide de l'ONU. Moscou s'est senti floué d'avoir donné le feu vert à ce qui allait devenir le borbier libyen. Les États-Unis ? Suivis par le Royaume-Uni, ils ont mené en 2003 en Irak une coalition internationale comme on livre une partie de poker menteur. Treize ans plus tard, nous héritons de la dévastation d'une grande partie de la région arabe et de l'imbroglie politique actuel. La Chine ? Elle tire plus ou moins son épingle du jeu international. Seule la France a refusé l'aventure irakienne. Beaucoup se souviennent avec fierté de l'intervention de Dominique de Villepin. L'actuel Délégué permanent de la France, François Delattre, assure la continuité d'une politique étrangère qui fait honneur à la France. On peut, comme moi qui y suis né, porter un nom russe et être bouleversé par le comportement politique des représentants de la Russie. Comme s'ils oubliaient qu'ils étaient les dépositaires d'un patrimoine culturel qui a donné à l'histoire culturelle et scientifique de l'Humanité les plus grands noms. Il est vrai que géopolitique et culture... Monsieur le Secrétaire général Guterres, votre réputation d'homme de terrain a permis votre élection. Vous connaissez les arcanes onusiens et vous avez à relever le défi de réussir à défaire le mécanisme infernal du veto qui bloque toute initiative de paix. Faites que la Syrie et Alep ne deviennent pas le tombeau de l'ONU !

Nikita Dergatcheff
ex-Coordonnateur des programmes
en Asie centrale



Nos auteurs

Tintin au pays du structuralisme

Nul besoin d'être un tintinophile accompli pour savourer le livre de notre collègue Philippe Ratte¹. Certes, il faut avoir lu les aventures de Tintin, jeune ou adulte. Mais qui ne s'y est pas plongé, que ce soit en français, en arabe ou en bengali ? Le jeune reporter, accompagné de son fidèle Milou (ou Filou ?) qui est son double (Tin/tin = monosyllabe redoublée, Mi/lou = diphone) et de Tchang, son Autre qui surgit (Tchang = monosyllabe comme Tin), a fait rêver une certaine jeunesse. Intrépide, astucieux, cultivé, saisissant sa chance au vol, il a pu constituer un pôle d'identification, surtout pour des jeunes qui vivent une fracture intergénérationnelle ou une mutation culturelle et essaient de se donner des origines.

En effet, Tintin semble ne pas avoir d'origines ni d'âge ; il n'a ni liens familiaux ni liens amoureux. Est-il un adolescent mûri précocement ou un perpétuel jeune adulte ? Les deux premières pierres posées pour la compréhension de Tintin sont la recherche de ses origines et l'absence de femmes tout au long de ses aventures. Vous me rétorquerez : et la Castafiore ? Oui, c'est vrai, à l'exception de Bianca (blanche) et la Castafiore, mais nous y reviendrons.

Écartons d'emblée un doute : l'analyse de Philippe Ratte n'est pas une psychanalyse de Tintin, bien qu'elle prenne en compte des éléments psychanalytiques. À juste titre car d'excellents essais psychologiques ont déjà été publiés². Il l'avoue lui-même : il a d'abord lu à plusieurs reprises *Les Bijoux de la Castafiore* et ensuite a étendu sa lecture aux autres bandes dessinées. *Les Bijoux de la Castafiore* est un ouvrage étrange. Jeune, je reconnais n'avoir jamais beaucoup aimé ce livre : beaucoup d'agitation, du tohu-bohu, qui se dénouent en un non-événement. Mais j'étais persuadé que le mystère demeurerait dans le seul air que la Castafiore, grande cantatrice, chante, à savoir l'air des bijoux dans l'opéra *Faust* de Gounod. N'oublions pas que Faust a signé un pacte avec le Diable pour l'amour de Marguerite et que son âme connaîtra la damnation éternelle.

Philippe Ratte fait des *Bijoux de la Castafiore* et de *Tintin au Tibet* (avec Tchang) les deux pics de l'œuvre de Hergé pour accéder aux autres sommets : *Les Cigares du Pharaon*, *Le Sceptre d'Ottokar*, *Le Temple du Soleil*, etc. Au demeurant, Philippe Ratte, par souci de précision, aurait voulu pouvoir publier dans son ouvrage les extraits qui étayaient son argumentation et démontrent que les Aventures de Tintin sont comme une chaîne montagneuse (la métaphore est de moi) avec des



passages et des défilés qui les relient. Mais sans doute pour des raisons de droits d'auteur et de prix de l'ouvrage, la chose n'a pas été possible. Faute de les reproduire, l'auteur donne les références aux diverses bandes dessinées. Je n'en dis pas plus pour que vous découvriez les fonctions du professeur Tourne-Sol (Soleil), du capitaine Haddock, des Dupondt,... dans la **structure des Aventures de Tintin**.

Les auteurs qui reviennent perpétuellement sur leur pas et composent le même ouvrage – en connaissance de cause ou à leur insu – m'ont toujours fasciné. Ils tordent les fils des récits dans différents sens (signification et direction). C'est le cas de Dino Buzzati³, dont *Le Désert des Tartares* est un monument de la littérature moderne, mais aussi de Jorge Luis Borgès, Marguerite Duras, James Joyce, Patrick Modiano, Fernando Pessoa, Marcel Proust, Antonio Tabucchi,... et à présent Hergé grâce à Philippe Ratte. Mais les auteur(e)s n'écrivent-ils pas, n'écrivent-elles pas toujours le même livre ?

Georges Kutukdjian

1. Philippe Ratte, *Tintin ou l'accès à soi*, Paris, Ginkgo Éditeur, 2015.
2. Voir les ouvrages de Jean-Marie Apostolidès, *Les Métamorphoses de Tintin, Tintin et le mythe du surenfant, L'Archipel Tintin, Dans la peau de Tintin, Lettre à Hergé*, et de Serge Tisseron, *Tintin chez le psychanalyste*.
3. Buzzati affirmait que « *le Désert des Tartares est le livre qu'il eût aimé écrire et réécrire pendant toute sa vie* ». Introduction de François Livi in *Barnabo des montagnes*, Paris, Éditions Robert Laffont, 1989.

Parole de femmes

Herta Müller ou des mots contre l'oubli

Karl Popper et surtout Hannah Arendt ont décrit et analysé en détail ce que sont la pensée totalitaire et le totalitarisme, tant au niveau de la vie privée que publique. Mais c'est Herta Müller, prix Nobel de littérature en 2009, qui délivre une œuvre dont le sujet principal est le quotidien de la vie sous idéologie totalitaire. C'est que l'auteure a subi, comme beaucoup mais plus que d'autres, les affres du « socialisme scientifique » en vigueur en Roumanie sous la dictature de Ceausescu dans les années 1960/80. En effet, le pouvoir avait tout fait pour l'anéantir sous prétexte que ses écrits n'étaient pas conformes aux exigences de la soi-disante construction du socialisme.

Issue de la minorité souabe vivant en Roumanie depuis des siècles, Herta Müller a toujours su, même quand elle n'était qu'une jeune adulte, trouver les mots pour décrire la cruauté et la banalité d'un quotidien sans avenir, du monde paysan subissant le joug d'« une dictature pétrifiée ». Dès ses débuts, en juxtaposant de manière originale les mots de la langue allemande, Herta Müller a donné naissance à un nouvel imaginaire poétique, dur mais toujours innovant. C'est pourquoi il est parfois si difficile d'en rendre la puissance dans d'autres langues (seulement cinq œuvres sur une vingtaine ont été traduites en français).

Au-delà de son immense valeur littéraire l'œuvre de Herta Müller présente un intérêt socio-politique à l'heure où certains pensent qu'à l'intérieur d'un système totalitaire, tel le communisme en Roumanie, seul le pouvoir d'un dirigeant décide de tout. L'auteure démontre en effet dans ce qu'elle nomme « le paysage des dépossédés », loin de la capitale, Bucarest, que le pouvoir arbitraire de l'appareil d'État n'est puissant que parce qu'il est relayé par la dénonciation et la compromission à tous les niveaux. Herta Müller ne se contente donc pas de dénoncer l'effrayant culte de la personnalité du dictateur de l'époque,

mais aussi l'impact sur les esprits d'une idéologie sourde et stérile, négatrice des droits humains les plus élémentaires comme la liberté d'expression, la liberté d'association, la liberté de pensée. Les mots de l'écrivaine transcrivent la froideur de l'ordre institutionnel – de la police, du maire, de la Securitate – qui va anéantir un espoir, détruire une carrière, saccager une vie. Combien de générations broyées dans la banalité grise d'un pays pris au piège d'une économie planifiée et artificielle !

Herta Müller n'est pas la seule à faire œuvre de témoin. Je pense au prix Nobel 2015 attribué à Svetlana Alexévitch qui, elle aussi, a su décrire la face obscure du quotidien communiste en Union Soviétique, en permettant aux gens simples de livrer la vérité de leur vécu. Herta Müller, Svetlana Alexévitch ou même Hannah Arendt ont démontré, chacune à son époque respective, que le pouvoir d'un seul individu, aussi mortifère soit-il, n'est efficace que s'il s'accompagne d'une idéologie relayée par un système d'État, incarné par un bureau politique, un comité central et un parti unique.

Herta Müller était profondément attachée à sa patrie, la Roumanie, comme en témoigne son admiration pour la chanteuse de folklore Maria Tanase, qui met en musique la vie des petites gens : « *Il est stupide de dire que chaque auteur a sa propre langue. Nous en sommes tous réduits à compter sur la langue de ceux qui n'écrivent pas.* »

Wolfgang Vollmann

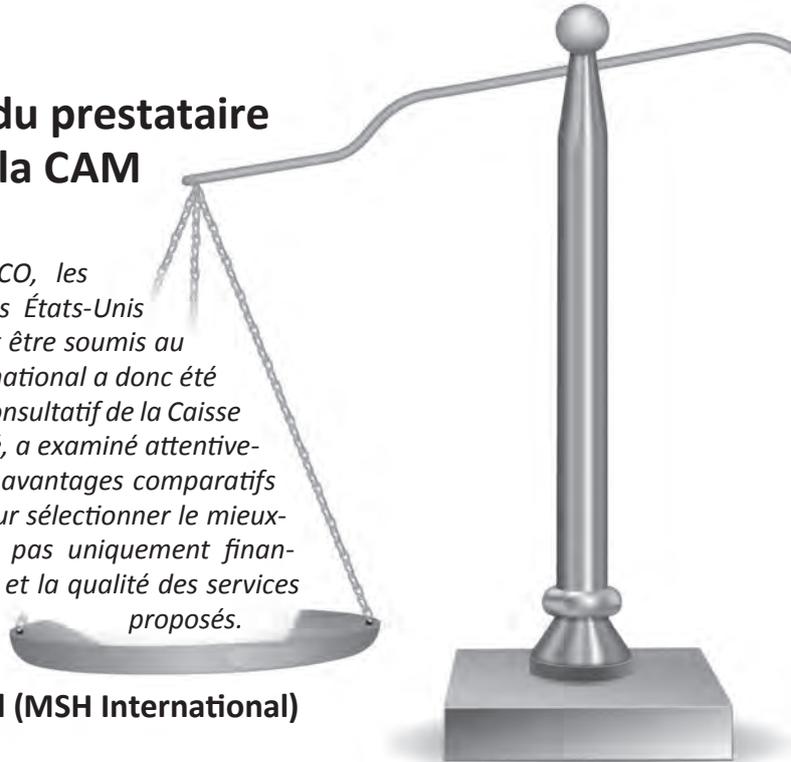


Photo : © Les Cafés Littéraires de Taulignan



Changement du prestataire de service de la CAM

Selon le Règlement financier de l'UNESCO, les contrats de plus de cent mille dollars des États-Unis doivent être renouvelés tous les trois ans et être soumis au Comité des marchés. Un appel d'offre international a donc été lancé et un Groupe de travail où le Comité consultatif de la Caisse d'assurance maladie (CAM) était représenté, a examiné attentivement toutes les propositions en pesant les avantages comparatifs des différentes compagnies d'assurance pour sélectionner le mieux-disant. Les critères de sélection n'étaient pas uniquement financiers mais prenaient en compte la quantité et la qualité des services proposés.



Mutuelle Saint Honoré International (MSH International)

MSH International est l'organisme qui a le mieux répondu aux directives du cahier des charges. Il est spécialisé en assurance de santé internationale (5^e acteur mondial). Tous les participants ou ayants droit de la CAM ont reçu en janvier 2017 une lettre d'introduction, une brochure explicative et une carte d'affiliation. Le changement de prestataire a été effectif le 1^{er} janvier 2017.

MSH International dispose de quatre bureaux couvrant toutes les parties du monde (Paris, Calgary, Dubaï, Shangai) ; il a des relations facilitées avec les Hôpitaux de Paris de l'Assistance Publique (APHP) ainsi qu'avec des structures privées et publiques ; il appartient à un groupe général de santé (ALMEYRIS) avec recours au tiers payant ; il dispose d'un réseau de prestataires de santé (par ex. le réseau de l'United Health Care aux États-Unis).

Le vendredi 20 janvier 2017, l'Unité des pensions et assurances du personnel au Bureau de la gestion des ressources humaines a organisé une réunion avec MSH International qui était représenté par son Directeur adjoint, M. L. Coiched, G. Kearney (remboursements), D. Tarneld Benar (réseau médical) et le Dr. A. Peytavin (Directeur médical). Ce nouveau prestataire fonctionne comme le précédent.

Au nom de la CAM :

- ♦ il effectue les remboursements de nos frais de santé,
- ♦ il délivre des accords préalables et des prises en charge.

Pour ce faire, il applique **exclusivement** les règlements de la CAM.

À cela s'ajoutent :

- ♦ Un réseau de prestataires de santé dans 168 pays pour lesquels MSH International pratique le tiers payant (la part prise en charge selon les règlements de la CAM est réglée directement par le nouveau

prestataire). Ce service supplémentaire n'est nullement obligatoire.

- ♦ La possibilité, en cas de doute, de demander un second avis médical auprès de ses médecins conseils.

À la fin de la réunion, plusieurs remarques ont été soumise et des demandes formulées : des renseignements concernant le participant seraient erronés, soit parce que non transmis correctement par le précédent prestataire soit parce que les données sont inexactes dans le fichier de la CAM ; le formulaire de demande de remboursement de frais de santé devrait être établi sur une seule page au lieu de deux ; dès sa réception, le règlement de la CAM devrait figurer sur le site du nouveau prestataire (ce en quoi s'est engagé MSH International).

Certes, au début, certains participants ne seront pas entièrement satisfaits. Il faudra un certain temps pour que nous nous habituions les uns aux autres, mais ce nouveau prestataire a manifesté sa bonne volonté pour l'amélioration de ses services aux participants de la CAM. Cependant, contrairement à l'affirmation de MSH International lors de la réunion du 20 janvier, il semblerait que, depuis le 1^{er} janvier 2017, seules les prises en charge à 100 % soient acceptées par les hôpitaux de Paris de l'Assistance publique (APHP).

J'enjoins chaque participant à vérifier systématiquement les décomptes de ses remboursements de frais de santé, afin d'en vérifier la conformité aux règlements de la CAM.

J'enjoins chaque participant à vérifier systématiquement les décomptes de ses remboursements de frais de santé, afin d'en vérifier la conformité aux règlements de la CAM.



Christine Bruyère

Demande de remboursement par Internet : mode d'emploi

Il faut d'abord s'enregistrer sur le site de MSH International (adresse : <http://www.msh-intl.com/global>) pour obtenir un identifiant (généralement UNES 100 suivi de votre numéro d'agent quand vous étiez en fonction) et un mot de passe. Ensuite, vous devez vérifier que les coordonnées qui figurent dans votre profil sont exactes (nom, adresse, coordonnées bancaires, etc.). Si elles ne sont pas exactes, vous ne pourrez pas les modifier comme c'était le cas auparavant.

Vous devez communiquer par écrit les informations rectifiées ou tout changement ultérieur d'adresse, de coordonnées bancaires, etc. à :

Section des pensions et assurances,
Bureau HRM,
UNESCO, 7 place de Fontenoy,
75732 Paris Cedex 15, France

Quand vos coordonnées apparaîtront correctement à l'écran, alors vous pourrez adresser à MSH International les demandes de remboursement dûment remplies et signées.

Si vous ne possédez pas un ordinateur, l'AAFU est à votre disposition pour vous aider à obtenir votre identifiant et votre mot de passe afin de vérifier l'exactitude de vos coordonnées sur votre profil.

Si vous constatez que certaines données sont inexactes, il faudra que vous rectifiiez par écrit ces données auprès de la Section des pensions et des assurances (voir paragraphe à gauche).

Par la suite, vous pourrez remplir à la main les formulaires, dont des photocopies sont à votre disposition à l'AAFU. Je vous déconseille vivement de demander des remboursements sans vérifier l'exactitude de vos coordonnées ou encore en essayant de les communiquer directement à MSH International.

- Adresse mail de la CAM : spimbf@unesco.org
- Permanences de MSH International à l'UNESCO :
mardi et jeudi de 14h00 à 17h00, bureau 2073 (Fontenoy)
- Adresses mail de MSH International :
 - ◆ Europe : unescoeurope@msh-intl.com
Tél. : (00) 800 0 863726 0 (numéro gratuit spécifique UNESCO)
+33 (0)1 44 20 30 57
 - ◆ Amérique du Nord et du Sud : unescoamerica@msh-intl.com
Tel. : +1 403 539 6136

Impôt sur le revenu en France : prélèvement à la source

À l'été 2016, le gouvernement a entamé le processus qui permettra le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu sur les pensions de retraite, les salaires et revenus de remplacement (indemnités de chômage notamment) et les revenus agricoles et fonciers. Ces dispositions entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

En 2017, les contribuables devront faire, comme de coutume, leur déclaration des revenus de 2016. D'après cette déclaration, le fisc déterminera le taux mensuel applicable en 2018, taux qui sera indiqué sur l'avis d'imposition envoyé en septembre 2017. Les employeurs et organismes payeurs opéreront les prélèvements sur douze mois. Les couples pourront demander des taux séparés.

En 2018, la déclaration, à l'époque habituelle, devra mentionner, non pas les revenus de 2017 mais le montant estimatif des revenus de 2018, ainsi que les

réductions et crédits d'impôt de 2017. Les rectifications éventuelles se feront à la fin de l'été 2018.

En ce qui concerne les retraités des Nations Unies, la Caisse des pensions est dans l'impossibilité statutaire d'opérer des prélèvements puisque nos pensions sont insaisissables et incessibles. Par conséquent, il n'y aura pas de changement par rapport à la situation actuelle : nous continuerons à payer par prélèvement mensuel ou par tiers et d'avance selon notre choix.

Bien que le gouvernement ait insisté sur le fait que cette loi ne pourra être annulée, certains membres de l'opposition ont manifesté l'intention, au cas où cette dernière reviendrait au pouvoir en mai 2017, de remplacer toutes ces dispositions compliquées par la généralisation à tous les contribuables du prélèvement mensuel automatique sur les comptes en banque (qui est actuellement optionnel et fonctionne de façon satisfaisante).

Yolaine Nouguier

Carnet

Nouveaux membres / *New members*

- ◆ Elisabeth ANTONIADES
ecantoniades@gmail.com
- ◆ Yasmine BABIARD (ED)
06 74 19 88 73 y.babiard@gmail.com
- ◆ Rachida BENSHILA
06 24 67 36 95 r.benshila75@orange.fr
- ◆ Marc CHALAMET
6, chemin du Petit-Bois
F - 43400 Le Chambon sur Lignon
06 47 24 42 11 +1 917 833 5200
mchalamet@icloud.com
- ◆ John CRAYSTON
1, chemin de Fignols F - 34700 Soumont
04 99 91 43 25 craystonaj@wanadoo.fr
- ◆ Günther CYRANEK (CI)
Mailänder Platz 15
D - 70173 Stuttgart, Allemagne
+49 1 604329341
guenther.cyraneck@gmail.com
- ◆ Marie-France DESPRIN
mfdesprin@gmail.com
- ◆ Horst GODICKE
horstgod@gmail.com
- ◆ Raihana JETPURWALA
r_jetpurwala@hotmail.com

Changement d'adresse / *New address*

- ◆ Yves COURRIER
12, rue des landiers
33990 Hourtin France
05 56 41 33 60 06 28 60 31 90
ygjc1946@orange.fr
- ◆ Colette DELCOMBEL
colette.delcombel@gmail.com
- ◆ Brigitte DENIS
c/o Mme Lamoise
11, rue de la Cour Rouge
85800 Saint Gilles Croix de Vie
b.denis@live.fr
- ◆ Rosamaria DURAND
#202 - 316 Bruyere Street
KIN 0C3 Ottawa Ontario, Canada
- ◆ Anne-Marie ESWAY
70, Bd de la République
F - 92210 Saint-Cloud
01 46 04 22 65 06 10 99 18 57
- ◆ Chantal FROMY GAUDIN
39, rue Gioffremdo F - 06000 Nice
- ◆ Nicole LAROCHE
nicole.laroche75@orange.fr
- ◆ Vladislav OUDATCHINE
v.oudatchine@gmail.com
- ◆ Monique SANCHEZ-GUERRA
Villa d'Hélios
7, rue de la Fontaine de Lattes
34000 Montpellier
msguerra@orange.fr
- ◆ Edgar SUTTON
22, Netercon House, Clayton Street
Great Harwood, BB6 7AZ Lancashire
United Kingdom

In Memoriam

Depuis la parution de la liste publiée dans le N° 128 de *L'EN*, la Rédaction a été informée du décès, à la date indiquée, des anciens collègues de l'UNESCO dont les noms suivent :

Since the last list published in No. 128 of *LINK* we have been informed of the death, on the dates indicated, of the following former staff members of UNESCO:

12/09/16 : Olga Valentine RODE
21/09/16 : Arlette LAGRUE
31/10/16 : Muriel de PIERREBOURG*
06/11/16 : Jeannine BENCIVENGA
22/11/16 : Operi DOMORAUD
11/12/16 : Dieter KRAPP
13/12/16 : Julio Cesar AMABILE
20/12/16 : Marc FERRANT*
14/01/17 : Miguel-Angel GUTIERREZ
19/01/17 : Aydemir BALKAN
21/01/17 : Brenda APPLEYARD

* non-membre de l'AAFU

Arthur Z'ahidi Ngoma

1947 - 2016



© DR

J'ai connu notre collègue et ami Arthur Z'ahidi Ngoma dès son entrée au Secrétariat en 1978. Affecté pendant 4 ans au Service Courrier – tout en poursuivant ses études de droit –, Arthur se fera remarquer par son enthousiasme, son dynamisme et son esprit d'équipe.

Grâce à un Doctorat d'étude en droit de l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne) obtenu en 1983, notre ami Ngoma est nommé, en 1983, Spécialiste adjoint du programme au Secteur des Sciences sociales et humaines.

De 1986 à 1987, Arthur est élu Président de l'AIPU (Association internationale du personnel de l'UNESCO) et se consacre corps et âme à la défense et à l'aide des collègues en difficulté dans le cadre de leur travail.

Il est remarqué par le nouveau Directeur général, Federico Mayor, qui procède à son transfert et l'affecte à la Division des Commissions nationales du Secteur des Relations extérieures avec promotion au grade P3.

Arthur Z'ahidi Ngoma poursuit sa fulgurante carrière dans cette Division où il multiplie des initiatives et donne à l'action de cette Division une certaine visibilité. Son dynamisme, sa compétence et son professionnalisme sont appréciés par tous ses supérieurs et ceux-ci lui accordent une promotion au grade P4.

Malgré un emploi de temps chargé, à la suite des restrictions budgétaires, notre collègue poursuit son engagement à l'AIPU pour soutenir et encourager ses collègues en difficulté.

Lorsqu'il quitte l'UNESCO en 1997, pour aller participer à la promotion de la jeune démocratie de notre pays la République démocratique du Congo, il crée, dès son arrivée au pays, un nouveau parti politique (Forces du futur). Ce nouveau parti a eu un grand succès auprès de la population mais, malheureusement, les nouvelles autorités n'ont pas toléré son indépendance d'esprit et ses idées novatrices sur la manière de conduire et de gérer le pays.

Arthur Z'ahidi Ngoma fut arrêté et interné pendant plusieurs mois dans des conditions extrêmement difficiles et l'on doit sa libération en 1998 à l'inter-

vention discrète mais efficace du Directeur général de l'UNESCO, Federico Mayor.

À sa sortie de prison, Ngoma prendra une part active aux différentes conférences de réconciliation organisées sous l'égide de l'Union africaine et de Nelson Mandela. Au terme de ce processus, Z'ahidi deviendra l'un de quatre Vice-Présidents de la transition. Il sera chargé jusqu'en 2006 du pôle des secteurs sociaux (Éducation, Culture, Social et Humanitaire...). Enfin, Arthur Z'ahidi Ngoma sera, après les élections de 2006, nommé Sénateur à vie sous le premier mandat de l'actuel Président.

Lors de l'unique mission qu'il a effectuée au Siège de l'UNESCO pour le vernissage de l'Exposition organisée par le Musée belge de Tervuren sur la faune et la flore de la RDC, il a étonné tous ses anciens collègues par sa simplicité et son témoignage d'amitié vis-à-vis de tous, aussi bien du personnel des services généraux que des professionnels.

Tous les collègues qui se sont rendu en mission à Kinshasa ont été surpris par son hospitalité. Arthur Z'ahidi Ngoma ne laissait personne indifférent.

Sa participation au dernier dialogue de réconciliation initié au début du mois d'octobre 2016 par l'Union africaine fut sans aucun doute son dernier baroud d'honneur, puisqu'il est décédé le 5 du mois. Une messe d'action de grâce à l'Église Saint-François-Xavier à Paris fut célébrée en sa mémoire, en présence d'une délégation de l'UNESCO et de l'Ambassadeur de la RDC.

Sa dépouille sera ensuite transférée à Kinshasa avec tous les honneurs dus à son rang, où elle sera accueillie par de nombreuses personnalités politiques et religieuses et les cadres et militants de son parti. La Directrice générale de l'UNESCO a adressé à cette occasion aux autorités congolaises une lettre de condoléance qui a été très appréciée.

À l'initiative de l'AIPU, une cérémonie d'hommage a eu lieu le 9 décembre 2016 au Siège en présence de personnalités politiques et diplomatiques, de collègues et amis, et de membres de sa famille.

André Lokisso
ex-Spécialiste principal du programme,
Secteur de l'éducation

L'AAFU et les Associations sœurs AFUS & Sister Associations

Ensemble Déjeuner de fin d'année

À l'invitation de l'Association qui fêtait, le 6 décembre 2016, ses 25 ans d'existence, plus d'une centaine de ses membres se sont retrouvés avec quelques invités autour d'un déjeuner gastronomique au Restaurant de l'UNESCO.

Lettre de la Directrice générale, Irina Bokova

Monsieur le Président,
Je voudrais tout d'abord vous exprimer mes plus vifs regrets pour n'avoir pu, comme souhaité, me joindre à vous pour le déjeuner annuel de l'Association des anciens fonctionnaires de l'UNESCO, auquel vous m'avez si aimablement invitée, et qui a marqué, cette année 2016, les 25 ans d'existence et d'engagement de l'AAFU aux côtés de et avec l'UNESCO. En effet, mon retour de visite officielle à Djibouti, ce matin même, ne m'a hélas pas permis de prendre part au déjeuner de l'AAFU, comme je l'aurais sincèrement souhaité.

J'aurais été heureuse de venir vous saluer en personne, ainsi que l'ensemble des membres de l'AAFU présents en cette heureuse, symbolique et amicale occasion, pour témoigner de notre gratitude envers l'engagement inentamé de l'AAFU depuis sa fondation, en 1991. Sous votre éminente et compétente présidence, l'AAFU ne cesse de bâtir des ponts entre ses membres, qui bien que retraités de l'UNESCO vouent à cette dernière un intérêt et un attachement authentiques, et l'Organisation dans son ensemble, au travers de nombre d'activités, allant de colloques à des périodiques, manifestant ainsi, si besoin en était, d'une volonté réelle de participer encore pleinement à la vie et à la vitalité intellectuelle d'une Maison qui a, longtemps, été la leur et qui le demeurera. C'est justement dans et par des entités telles que l'AAFU que peuvent se mêler en parfaites harmonie et intelligence les leçons de l'hier et celles d'aujourd'hui et de demain. Les enjeux infiniment complexes de notre époque exigent la mobilisation de toutes et tous, et je constate avec satisfaction combien l'AAFU remplit ce rôle délicat et indispensable de garde-mémoire et de force de propositions prospective pour une UNESCO qui toujours doit se réinventer sans jamais abdiquer ou perdre de l'essence de sa mission originelle.

Il me plaît de vous faire parvenir jointes à la présente mes remarques à l'occasion du déjeuner annuel de l'AAFU et de son 25^e anniversaire, aux fins de communication, de relais et de partage que vous jugerez les plus appropriées.

Avec ma plus fidèle et amicale estime, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération très distinguée.

Irina Bokova



Remarques de la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, à l'occasion des 25 ans de l'AAFU

Monsieur le Président, cher Georges, Chers membres du Comité exécutif de l'AAFU, Mes chers collègues, Bien chers amis, Cette année, le traditionnel moment de convivialité de l'AAFU est particulièrement symbolique et solennel puisqu'il marque le 25^e anniversaire de la fondation de cette Association, dont l'engagement aux côtés de l'UNESCO ne s'est jamais démenti.

S'il est une dimension essentielle au sein de l'Organisation, c'est bien celle de la conservation du savoir, du partage des expériences et de la transmission des « anciens » aux « nouveaux ». C'est ce que l'on appelle la mémoire institutionnelle et je dois dire que l'AAFU est justement ce gardien des connaissances et de l'UNESCO d'hier.

Mais l'AAFU, forte de ses membres, est également pleinement orientée vers l'avenir, vers la stimulation intellectuelle sur des thèmes au cœur des domaines de compétence de l'Organisation,

grâce notamment au Club « Mémoire et Avenir », ou à la Revue *Lien/Link*?

L'AAFU maintient des liens de solidarité et d'amitié entre ses membres. C'est un travail extrêmement important et exigeant. L'AAFU est aussi une source d'enrichissement et d'édification pour tous les collègues actuels en perpétuant la mission d'origine de l'UNESCO, celle d'être un laboratoire d'idées.

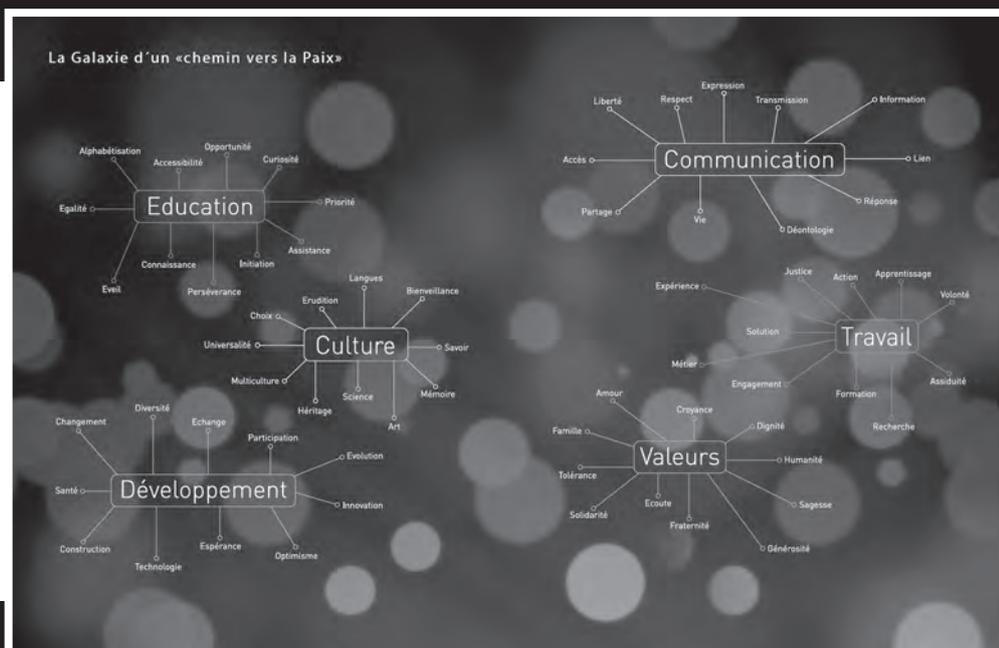
L'AAFU est bien ce passeur entre l'hier et le demain, entre plusieurs générations qui ont en commun l'enthousiasme et la passion pour l'international, la rencontre des cultures dans leur diversité, le dialogue entre les traditions, les spécificités.

Je souhaite donc vous féliciter toutes et tous pour votre engagement pour faire vivre pleinement l'AAFU et promouvoir les valeurs de l'UNESCO.

Mes vœux vous accompagnent pour un vibrant 25^e anniversaire et pour beaucoup d'années à venir !

LES CHEMINS DE LA PAIX EN IMAGES

Évènement du 16 janvier avec Federico Mayor et Dominique Roger

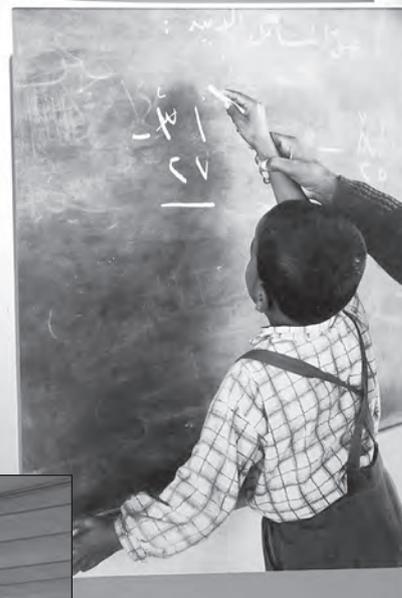
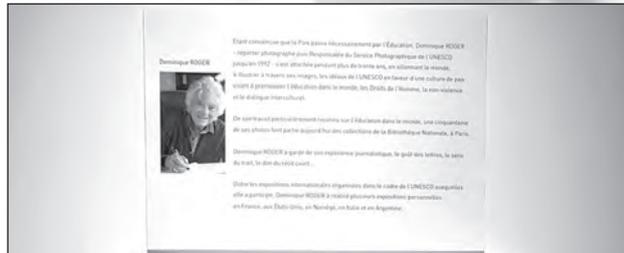


La galaxie d'un « chemin vers la paix ». © D. Roger

**« L'UNESCO
m'a ouvert le monde :**
entre 1965 et 1990, j'ai effectué
135 voyages dans 77 pays
différents, c'est dire à quel point
l'accès à l'Éducation était
au centre des préoccupations
des États comme de l'UNESCO...

*Il est urgent de redonner
à l'Education ses lettres de noblesse en
élevant d'un cran sa mission pour en faire
"un chemin vers la paix" ».*

Dominique Roger



Gaza © Giampaolo Bruno



*Photo 1 : Barbara Brühl Day
(Alamo Consultants), Dominique
Roger, Federico Mayor.*

Voir la chronique du Président,
p. 2 et 3.



Photos : © Inès Forbes

Club Mémoire et Avenir

Indépendance de la Fonction publique internationale

Très tôt après sa création, l'UNESCO s'est distinguée parmi les autres institutions du système des Nations Unies par son attachement à l'indépendance de la Fonction publique internationale et la mobilisation collective de son personnel en défense de ce principe. Pour en témoigner, le Club Mémoire & Avenir a invité Yves Courrier, président du Syndicat du personnel (STU) (1989-1990), et Alexander Schischlik, membre actuel du Conseil et du Bureau exécutif du STU.

Les luttes collectives par le personnel face à l'Administration

Il aura fallu plus d'un siècle (1815-1920) pour faire aboutir le concept d'indépendance de la Fonction publique internationale, répondant ainsi à des nécessités tant politiques que techniques.

Le texte adopté par la SDN en 1920 : « *Les fonctionnaires du Secrétariat de la Société des Nations sont exclusivement des fonctionnaires internationaux ayant des attributions non pas nationales mais internationales. En acceptant leur nomination, ils s'engagent à s'acquitter de leurs fonctions et à régler leur conduite en ayant exclusivement en vue les intérêts de la Société des Nations. Ils sont soumis à l'autorité du Directeur général et sont responsables dans l'accomplissement de leurs fonctions devant celui-ci. Ils ne peuvent ni demander ni recevoir des instructions d'aucun gouvernement, ni d'une autre autorité extérieure au Secrétariat de la Société des Nations* » sera repris par la Charte des Nations Unies et les Actes constitutifs des institutions spécialisées du Système. Conformément au serment prononcé lors de son engagement, le personnel de l'UNESCO aura à cœur de protéger l'indépendance de son rôle de fonctionnaire international. Ainsi se mobilisa-t-il dans les années 1950, lorsque la Commission McCarthy enquêtait sur les fonctionnaires considérés « potentiellement déloyaux » à l'égard des USA ; dans les années 1980, lors du redéploiement de personnel rendu nécessaire en 1986 par le départ des Américains et les coupures budgétaires qui s'en suivirent ; dans les années 1990, après une note administrative contestée du Directeur général de l'époque.

L'action menée dans les années 1950 fut la plus emblématique. C'était la guerre froide avec le bloc soviétique, et le Sénateur américain Joseph McCarthy avait entrepris d'identifier et d'écarter les fonctionnaires soupçonnés de sympathies communistes, conformément à l'*Executive Order* imposant aux fonctionnaires américains travaillant à l'ONU ou dans les institutions spécialisées de se soumettre à une enquête. Sur les 4 000 fonctionnaires américains travaillant dans

le Système, 8 seulement (des Unesquiens) refusèrent de se soumettre. L'Association du personnel et le personnel dans son ensemble organisèrent des manifestations et une collecte pour les soutenir dans les recours (Conseil d'appel, interne à l'UNESCO, Tribunal administratif de l'OIT, le TAOIT). Les deux instances de recours leur donnèrent raison. La Cour internationale de justice (CIJ) confirma ce jugement.

On retiendra de cet exemple que **les instances administratives de recours ont confirmé dans son principe l'indépendance des fonctionnaires internationaux vis-à-vis de leur État**, et que le Règlement du personnel, approuvé par la Conférence générale, s'impose au Directeur général.

Deuxième exemple : du fait du retrait (1985/1986) des USA, du Royaume-Uni et de Singapour, l'UNESCO fut contrainte de supprimer 800 postes, dont 300 étaient occupés. Le Syndicat et le personnel demandèrent à l'Administration à être associés à la définition des critères et des procédures de redéploiement du personnel concerné, certains préconisant le licenciement des fonctionnaires américains, ce qui était contraire au principe de l'indépendance de la Fonction publique internationale.

Afin d'éviter de telles dérives, le Syndicat demanda à placer le redéploiement sous contrôle paritaire. Le Directeur général rejetant cette requête, le Président du Syndicat, Bruno de Padirac, se lança dans une grève de la faim et le Comité exécutif décida de tenir une Assemblée générale permanente, jusqu'à l'obtention d'une réponse positive du Directeur général. Ce fut une victoire pour le personnel et le Syndicat, qui avaient reçu le soutien de toutes les institutions du Système ainsi que de la presse française.

Dernier exemple : au début des années 1990, le Directeur général publia une note administrative comprenant des décisions visant à réformer l'UNESCO. Certaines ne respectant pas le Statut et Règlement du personnel, l'Association du personnel et le personnel

se mobilisèrent pour les faire retirer. Après plusieurs semaines d'agitation, le Directeur général céda.

Malheureusement, on constate, de plus en plus, un recul de l'idéal de la Fonction publique aussi bien au niveau national qu'international. On se méfie partout des fonctionnaires. La mode est aux contrats précaires et à l'externalisation. S'il n'y a plus que des stagiaires, comment assurer la répartition géographique ? Et quand il s'agit de changer une serrure dans le bureau d'une Délégation n'est-il pas risqué de confier cette tâche à un service extérieur à l'UNESCO ? J'ose penser que les États membres finiront bien par se rendre compte que la Fonction publique n'a pas que des inconvénients !

Yves Courrier

ex-Spécialiste du programme,
Secteur de la communication et de l'information

Une question récurrente

La manifestation de solidarité du personnel à l'égard de nos collègues américains fut, assurément, un moment fondateur. La question de l'indépendance des fonctionnaires internationaux se pose de façon récurrente. Ainsi, début 2017, au nom de leur devoir de réserve, les fonctionnaires du Programme alimentaire mondial furent dissuadés par leur Administration de participer à une marche de protestation en faveur du droit des femmes à la suite des élections présidentielles aux USA.

J'ai été frappé, à mon entrée à l'UNESCO il y a presque un quart de siècle, par la solennité du serment que nous devons prêter. Aujourd'hui, il n'y a plus rien pour signifier le passage de la société civile à la Fonction publique internationale. C'est à peine si on demande au nouveau fonctionnaire de signer une déclaration !

Or, il arrive souvent, surtout dans des agences techniques comme la nôtre, que certains peinent à faire la différence entre notre mission et le travail dans une ONG ou dans le secteur privé. Il est très compliqué pour des nouveaux fonctionnaires de comprendre ce que l'UNESCO n'enseigne plus, et que le supérieur hiérarchique n'explique pas toujours. La solennité de la mission dont nous sommes investis, indépendamment du grade et de la fonction, cette conscience des responsabilités inhérentes au statut de fonctionnaire international, sont malheureusement de plus en plus diluées.

Aujourd'hui, avec les réseaux sociaux, les fonctionnaires sont scrutés en permanence : ils ne peuvent plus se prononcer sur quelque sujet que ce soit sans être

Le multilatéralisme est-il en train de se transformer en un unilatéralisme déguisé ?

ramenés à leur identité de fonctionnaires des Nations Unies.

Les fonctionnaires sur le terrain, quant à eux, subissent souvent des pressions de la part des États membres. Certes, nous disposons d'un manuel sur les normes de conduite de la Fonction publique internationale, mais tous les cas de figure n'y sont pas traités.

Une question nous interpelle aujourd'hui : le multilatéralisme est en train de se transformer en un unilatéralisme déguisé. Le système des Nations Unies est attaqué et sa neutralité, qui à l'UNESCO s'exerce par exemple sur le patrimoine mondial ou la gestion de l'eau, est mise à mal par certains États. Cette question, d'ordre philosophique et moral, me paraît fondamentale.

J'ajouterai que notre statut de fonctionnaire international est extrêmement fragile vis-à-vis de nos juridictions internes. Nous sommes protégés par des instances de recours telles que le Conseil d'appel, mais la justice interne est rendue dans des délais excessivement longs.

Alexander Schischlik

Chef de la Section jeunesse et sports,
Secteur des sciences sociales et humaines

Des Chefs exécutifs exemplaires

Amadou Mahtar M'Bow



© Unesco

Dag Hammarskjöld



© DR

Les Directeurs généraux de l'UNESCO ont été irréprochables dans leur défense de membres du personnel retenus contre leur gré dans leur pays : Sorin Dumitrescu en Roumanie à la fin des années 1970, Percy Stulz, retenu et hospitalisé contre son gré en République démocratique allemande (RDA) dans les années 1980. Lors des affaires Dumitrescu et Stulz, le Directeur général, Amadou Mahtar M'Bow, est allé jusqu'à mettre son poste dans la balance pour protéger ces fonctionnaires, réservant même leur traitement pendant leurs années de détention afin qu'ils puissent le retrouver à leur retour au Secrétariat. Une fonctionnaire du PNUD, Viviane Amicucci, a été enlevée et assassinée en Argentine sous la junte militaire. La FICSA (Federation International of Civil Servants' Associations) s'était alors manifestée vigoureusement à son sujet.

Par ailleurs, lors du retrait des Américains dans les années 1980, Amadou Mahtar M'Bow, a, là encore, été exemplaire. Il a résisté aux pressions de nombreux États membres lui demandant de démettre les fonctionnaires ressortissant des pays qui ne payaient plus leur contribution. Et, face à ceux qui voulaient faire prévaloir leurs vues sur les nominations, il ne cessait de dire : « *Vous m'avez élu, je suis responsable devant vous. Laissez-moi donc faire, vous me jugerez sur les résultats.* »

À l'ONU, le Secrétaire général, Dag Hammarskjöld a, quant à lui, refusé l'intervention des États dans les nominations des fonctionnaires, surtout dans les rangs les plus élevés.

Résumé des débats (Georges Kutukdjian, Henri Lopes, Souad Peigne Tabarra)

Bibliographie:

- Archibald, Gail, *Les États-Unis et l'UNESCO, 1944-1963*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1993.
- Behrstock, Julian, *The Eighth Case: Troubled Times at the United Nations*, University Press of America, 1987.
- Bekri, Chikh, *L'UNESCO, une « entreprise erronée » ?*, Paris, Éditions Publisud, 1991. Voir Lien 121, p. 11.
- Courrier, Yves, *L'UNESCO sans peine*, Paris, L'Harmattan, 2005. Voir Lien 103, p. 18.
- Dumitrescu, Sorin, *Irrévocable !*, Paris, Le Ver à soie, 2015. Voir Lien 126, p. 26.
- Hoggart, Richard, *An Idea and its Servants: UNESCO from Within*, Paperback Edition by Transactions Publishers, 2011 (rééd.). Voir Lien 106, p. 5.

Club de l’Amitié

Les Chrétiens du Proche-Orient

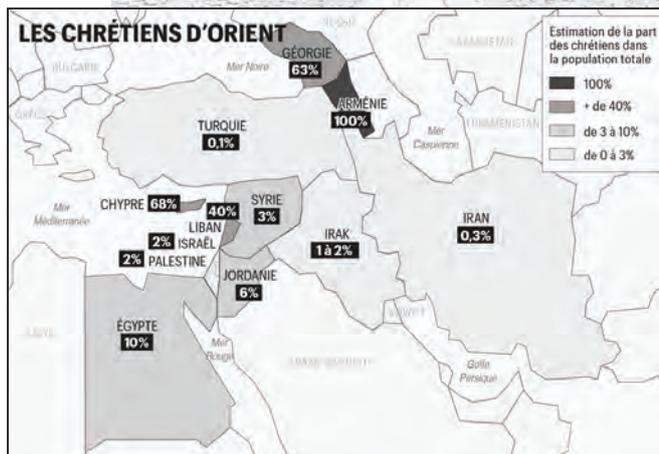
Courant janvier 2017, la présidente du Club de l’Amitié a invité le professeur Christian Lochon, grand connaisseur de la langue du Coran (l’arabe) comme de celle du Christ (l’araméen), à venir, exposer la situation difficile vécue aujourd’hui par les Chrétiens dans les pays du Proche-Orient, mais aussi les moments les plus fastes, où les trois religions du Livre (Christianisme, Judaïsme, Islam) cohabitaient dans un esprit de tolérance mutuel.

L’histoire de l’Occident commence en Orient

Né dans la partie orientale de l’Empire romain, le Christianisme s’est d’abord développé à Antioche, dans la Syrie d’aujourd’hui, avant d’envoyer ses missionnaires christianiser l’Europe (il n’était pas rare de croiser des évêques anatoliens dans le sud de la France). Le philosophe néoplatonicien Plotin était originaire d’Izmir et Saint Siméon le stylite, de Syrie. Le Christianisme oriental influença également la religion musulmane puisqu’il introduisit le jeûne et les cinq prières aux mêmes heures en terre d’Islam qui, sous l’Empire ottoman, protégeait les tenants des trois religions monothéistes¹. Les hauts fonctionnaires de l’Empire étaient recrutés parmi les adultes éduqués depuis l’enfance à l’école des pages, à leur arrivée d’Albanie, de Macédoine ou de Serbie, pays chrétiens. Ainsi, entre le 15^e et la fin du 18^e siècle on estime que 65 % des grands Vizirs de l’Empire ottoman étaient d’origine chrétienne. Les janissaires, quant à eux, étaient issus de l’Arménie. Ainsi, à l’époque, un Chrétien sur quatre vivait dans l’Empire ottoman, alors qu’aujourd’hui on en compte 0,5 % en Turquie..., même si la mosquée Sainte-Sophie (à Istanbul, anciennement Byzance) a conservé le catafalque de Saint Jean-Baptiste.

Jusqu’aux années 1970, les différentes minorités, notamment religieuses, ont vécu dans un respect mutuel dans les pays du Machrek. Nombre de personnalités importantes, notamment dans le domaine de l’éducation, étaient de confession chrétienne. Les

1. C’est François 1^{er} qui obtint de Soliman le Magnifique, son allié, la protection des Chrétiens vivant dans l’Empire ottoman. Des aumôniers (Capucins, Dominicains) ouvrirent des écoles pour la minorité chrétienne masculine et des religieuses des ouvriers et des écoles pour les filles, chrétiennes d’abord, musulmanes ensuite.



© Le Peuple, Quotidien belge de combat pour nos valeurs

jeunes filles musulmanes étaient éduquées dans des écoles religieuses chrétiennes, où elles apprenaient en plus de l’arabe, le français et l’anglais. Aujourd’hui encore, en Égypte, en Jordanie, au Liban, en Palestine, en Syrie, les établissements scolaires de confession chrétienne sont très recherchés (70 %, parfois plus, de leurs élèves sont de confession musulmane). Les hôpitaux et les maternités avec des religieuses comme infirmières jouissent d’une excellente réputation. Les Chrétiens sont également très présents dans le secteur caritatif et hôtelier. Tous rites confondus (chaldéen, copte, maronite, melkite), ils continuent donc à demeurer indispensables dans de nombreux secteurs, notamment le social et le culturel.

Nous Occidentaux sommes les descendants culturels de ce Proche-Orient puisque c’est en Mésopotamie,

dans le Croissant fertile, que sont nées il y a plusieurs millénaires les bases structurelles de notre société moderne : la formation des premières villes (4^e millénaire av. J.-C.), la mise en place d'un pouvoir royal et d'une hiérarchie sociale, une économie fondée sur l'agriculture, l'artisanat et les échanges, et surtout l'invention de l'écriture cunéiforme (vers 3200 av. J.-C.)². Comme le précise Christian Lochon³ de manière malicieuse on doit aux Sumériens, qui ont inventé le système de la soixantaine, la retraite à 60 ans !



Temple de Bêl à Palmyre en Syrie.
© Wikipedia

Une identité et un patrimoine saccagés

Victimes de leurs conditions historiques et géographiques, les Chrétiens d'Orient ont souvent été discriminés, voire exterminés. Ces dernières années, ils ont subi de terribles violations de leurs droits humains les plus fondamentaux : épurations, exils, enlèvements, exécutions pour refus d'apostasie comme à Maaloula, en Syrie, où les 2/3 de la population était chrétienne, ... Les attaques terroristes ont, par ailleurs, saccagé, détruit nombre d'empreintes tangibles de la mémoire de l'Humanité. Les sites antiques d'Assour, d'Erbil, de Hatra, de Khorsabad, de Nimrud, de Ninive, de Mossoul, de Samarra en Irak ont été pilonnés, démolis souvent de manière gratuite, entraînant dans la tombe leurs protecteurs, archéologues réputés, directeurs de musée ou gardiens analphabètes, tous soucieux de conserver ce patrimoine pour les générations futures ; les sites d'Apamee, d'Ebla, de Bosrah, de Mari, de

Doura-Europos, de Palmyre en Syrie. Mais aussi les monuments chrétiens comme, en Irak, les monastères de Mar Benham, le couvent fortifié de Mar Matti, les églises chaldéennes de Saint-Joseph et de Saint-Elie, le monastère Saint-Ahoudemmeh de Tikrit, d'où les missionnaires partaient pour évangéliser l'Asie ; et en Syrie, les églises paléo-chrétiennes de Qalb Loze, de Saint-Siméon (dont l'architecture cruciforme inspirera l'art roman), le couvent de Mar Moussa (Saint-Moïse), symbole du dialogue islamo-chrétien par excellence grâce à la communauté d'Al-Khalil (Abraham), l'église syriaque orthodoxe de Homs, celle de Sednaya, haut lieu de pèlerinage à la Vierge où se rendaient pèlerins chrétiens et musulmans, tous reçus par les moniales orthodoxes, appelées « *hajja* » comme si elles étaient musulmanes ...

Comme le Proche-Orient et les rives sud de la Méditerranée sont proches des rives nord de la Méditerranée ! Comment oublier que l'Égypte, l'Irak, la Jordanie, le Liban, le Soudan, la Syrie, ont été, dans un passé pas si lointain, des modèles d'un vivre-ensemble fait de tolérance et de conivence, riche de la diversité culturelle de leurs populations, notamment chrétiennes.

Comment ne pas méditer sur le destin des peuples, des civilisations disparus ! L'Histoire s'impose souvent par la barbarie. Les destructions actuelles ne sont pas nouvelles. Mais, malgré les horreurs de la guerre fratricide (violations contre les personnes, trafic illicite d'antiquités, destruction du patrimoine), Christian Lochon ne veut pas désespérer. Au Liban, il a été le témoin il y a peu de rapprochements entre communautés religieuses : à Nabatieh, des chrétiens orthodoxes, maronites et melkites ont été reçus, en toute fraternité, dans des familles chiïtes, faisant ainsi écho à la tradition médiévale si bien contée par le poète persan Omar Khayyam :

« *Oui, nous sommes bienfaisants plus que toi mufti austère
Et plus que toi tempérants dans notre ivresse ordinaire
Toi, tu bois le sang des hommes et nous celui de la vigne;
Je te fais juge, examine lequel est plus sanguinaire
« Elle passe bien vite cette caravane de notre vie
Ne perds rien des doux moments de notre vie
Ne pense pas au lendemain de cette nuit
Prends du vin, il faut saisir les doux moments de notre vie. »⁴*

Monique Couratier

2. Cf. l'exposition « L'Histoire commence en Mésopotamie », Musée du Louvre à Lens, nov.2016-janv.2017.

3. Voir Christian Lochon, *Chrétiens du Proche-Orient. Grandeurs et malheurs*, Paris, Maisonneuve, 2016.

4. Traduction de Mahshid Moshiri in *Dictionnaire des poètes renommés persans*, Téhéran, Aryan-Tarjoman, 2007.

Commencez votre lettre

À propos du Lien/Link

Je vous remercie de continuer à m'envoyer la revue Lien. Mon intérêt pour le travail international n'a pas faibli.

Philippe Roux
(premier Médiateur de l'UNESCO, France)

À propos du Lien N° 128

Thanks to Jane Wright, I enjoyed reading for the second time (the first was a long time ago) the brilliant article by Ello Mellofello, "A Beginner's Guide to UNESCO in the

70s". I had not forgotten the bit about the membrane. Miss Mambrino was an extraordinary person, and indeed kept the secretaries alert. I remember the day I heard on the telephone «who dipped the cat's whiskers in ink to forge a visa». What a detective she would have made. I didn't commit the crime a second time.

I seem to recall hearing at the time that Joan Smith wrote it. Have you identified the author? It was not John Cleese. Looking forward to the next Link. Thanks, and good luck.

Gretta Zellich (France)

Prenez note !

Vingt-cinquième session de
l'Assemblée générale de l'AAFU
mardi 16 mai 2017, 14h30-17h30
salle XII (1^{er} s/s Fontenoy)

**Thème central : MSH International,
prestataire de service de la CAM**

Nouvelle secrétaire de l'AAFU

Au mois d'octobre, l'AAFU a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle secrétaire, Mme Josiane Racine, successeur de Mme Agnès van den Herreweghe souhaitant faire valoir ses droits à la retraite. Succéder à une personne qui a occupé des fonctions pendant une vingtaine d'années n'est pas chose aisée, mais Mme Racine, grâce à son calme, sa patience et sa bonne humeur, s'acquitte tout à fait bien de ses tâches. Nous lui souhaitons la bienvenue en espérant qu'elle accompagnera l'AAFU pendant de nombreuses années. Le Secrétariat est ouvert les mercredis et jeudis après-midi et le mardi toute la journée. Une permanence est assurée les lundis après-midi.

Christine Bruyère
Trésorière de l'AAFU

Take note!

Twenty-fifth Session of the
General Assembly of AFUS
Tuesday 16 May 2017, 2:30-6:30
Room XII (1st underground Fontenoy))
**Special Topic: MSH International,
Third-Party Administrator of the MBF**



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

7, place de Fontenoy
75732 Paris 07 SP

Numéros utiles

UNESCO

Pensions et assurance maladie (HRM/SAC/P)

Pensions

Emma Boitet 01 45 68 20 55

Caisse d'assurance maladie

Anne-Claire Long.....01 45 68 08 30

Services médical et social (HRM/MDS/SOC)

Médecin Chef : Dr Bruno Cordier

Service médical : secrétariat, bur. 2.09901 45 68 08 58

« « infirmerie 01 45 68 08 67

Service social..... bureau 2.107

Assistante sociale 01 45 68 08 51

Consultation notariale 01 45 68 08 51

Remboursements médicaux

CAM/MSH International/UNESCO

Courriel unescoeurope@msh-intl.com

Toll Free Line : +33 (0)1 44 20 30 57

Tél : (00) 800 08 63 72 60

AIPU - Association internationale du personnel de
l'UNESCO, Bât. 6bis, bur. R.09 01 45 68 49 60/61/62

STU - Syndicat du personnel
de l'UNESCO Bur. MS2.72/74.....01 45 68 25 85/86/87

UCA - Association de la communauté
UNESCO, Bât. 6bis, bur. 1.0401 45 68 47 48/46 76

Caisse commune des pensions

du personnel des Nations Unies, Bureau de Genève,
s/c Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, Suisse.

Téléphone + 41 (0) 22 928 8800

Télécopie + 41 (0) 22 928 9099

Courriel UNJSPF.GVA@UNJSPF.ORG

AAFU / AFUS

Président 01 45 68 46 50

Accueil des permanences 01 45 68 46 53

Secrétariat..... 01 45 68 46 55

Courrielafus@unesco.org

Website www.afus-unesco.org

Trésorerie 01 45 68 46 52

Courriel afus.tresorerie@afus.unesco.org

Pension et fiscalité..... 01 45 68 46 53

Solidarité / CAM / Mutuelles 01 45 68 46 53

Courrielafus.solidarité@unesco.org

Activités culturelles 01 45 68 46 54

Courriel afus.loisirs@unesco.org

Fontenoy

Unité de l'épargne : G.053 01 45 68 23 00

Unité des prêts G.048 01 45 68 23 10

Télécopie 01 45 68 57 70

Courrielsepu@unesco.org

Bureaux de la Société Générale

Fontenoy 01 53 69 55 60 / 61 / 65

Miollis..... 01 44 38 79 20 / 21 / 22

Mutuelles

AG2R (MAI : Medical Administrators International)

37, rue Anatole France,

92532 Levallois-Perret Cedex, France

Alain Bouquet 06 75 21 90 77

Téléphone +33 (0)1 77 68 01 60

Télécopie +33 (0)1 77 68 01 68

Courrielcontact@medical-administrators.com

DYNAFI (MAI) : même adresse, même courriel

HENNER-GMC : Unité de gestion n° UG11

14, Bd du Général Leclerc, CS20058,

92527 Neuilly-sur-Seine Cedex..... +33 (0)1 55 62 53 76

Télécopie +33 (0)1 52 25 22 74

Courriel ug11@henner.com

HUMANIS (ex IONIS/APRIONIS) Groupe Horizon,

24, rue Labouret, 92700 Colombes

Téléphone 01 47 80 73 08

Mme Bourgel : le mardi de 12h30 à 14h à Bonvin :

bur. R9bis, poste 84962 (AIPU)

le vendredi de 14h30 à 17h à Fontenoy :

bur. 2106, poste 80848

Télécopie 01 42 42 26 14

Courrielm.bourgel@groupehorizon.fr